

CATALOGUE DES FORMATIONS 2025



**SANTÉ & SÉCURITÉ
AU TRAVAIL**

SOMMAIRE

Prévention des risques

- Formation de Référent Santé & Sécurité au Travail (RS&ST) P°05
- Formation Initiale d'Auditeur/Rédacteur de DUERP P°09
- Formation de Maintien et d'Actualisation des Compétences d'Auditeur/Rédacteur de DUERP P°13

Formations en secourisme

- Formation Initiale de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) P°17
- Formation de Maintien et d'Actualisation des Compétences de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) P°21
- Formation aux premiers secours en entreprise P°25
- Formation à l'utilisation d'un Défibrillateur Automatique Externe P°29
- Ateliers flash - 1ers secours P°33
- Atelier flash - Réanimation Cardiopulmonaire et pose de défibrillateur P°37
- Formation premiers secours aux enfants et nourrissons P°41

Formations aux risques électriques

- Formation Initiale préalable à l'habilitation de niveau H0v B0 P°45
- Formation de Maintien et d'Actualisation des Compétences préalable à l'habilitation de niveau H0v B0 P°49
- Formation Initiale préalable à l'habilitation de niveau BS BE P°53
- Formation de Maintien et d'Actualisation des Compétences préalable à l'habilitation de niveau BS BE P°57
- Formation Initiale préalable à l'habilitation de niveau BS P°61
- Formation de Maintien et d'Actualisation des Compétences préalable à l'habilitation de niveau BS P°65
- Sensibilisation Initiale aux risques électrique P°69
- Sensibilisation MAC aux risques électrique P°73

Formations aux risques d'incendie

- Formation d'Equipier de Première Intervention P°77
- Formation à la manipulation des extincteurs et à l'évacuation des locaux P°81
- Formation d'Equipier d'Evacuation P°85
- Formation à l'utilisation d'extincteurs P°89

Formation sureté

- Formation Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) P°93





Santé & Sécurité au travail

PROGRAMME DE FORMATION **Référent Santé & Sécurité au** **Travail**



PROGRAMME DE FORMATION

Référent Santé & Sécurité au Travail

Le rôle essentiel du Référent Santé et Sécurité au Travail (RS&ST) consiste à mettre en œuvre des actions préventives en matière de santé et de sécurité au sein de l'entreprise. Nommé par l'employeur ou le CSE, ce professionnel est chargé d'évaluer les risques professionnels et de promouvoir l'amélioration des conditions de travail.

La formation de Référent Santé et Sécurité au Travail (RS&ST) abordera les obligations réglementaires liées à la santé et à la sécurité, vous permettant ainsi de comprendre rapidement vos missions dans ce domaine. Conforme à la législation, Cette formation répond à l'obligation de désigner un référent interne, conformément à la loi n° 2011-867 du 20/07/2011 et au décret n° 2012-135 du 30 janvier 2012.



35 heures



4 - 12

PREREQUIS

- Avoir validé l'autoformation en ligne gratuite de l'INRS « Bases en prévention des risques professionnels ».
- Une expérience en prévention des risques est un plus pour suivre cette formation

PUBLIC CIBLE

- Personne compétente désignée par l'employeur (animateur sécurité, responsable sécurité, membres du CSSCT/CSE,...)

NOMBRE DE PARTICIPANT

- 4 à 12 personnes

DUREE

- La formation de référent santé et sécurité au travail est de 35 heures, généralement réparties sur une semaine

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Cette formation de Référent Santé & Sécurité au Travail répond à vos obligations de désigner un référent interne (loi n° 2011-867 du 20/07/2011 et décret n° 2012-135 du 30 janvier 2012)
- La loi 2021-1018 du 02 Août 2021, passant l'obligation de formation d'un Référent S&ST à 5 jours

OBJECTIFS

- Etre capable de mener à bien ses missions de « salarié compétent dans les activités de protection et de prévention des risques professionnels » afin d'assister et de conseiller le chef d'établissement dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail.

MOYENS D'ANIMATION

- Apports de connaissances
- Echanges interactifs avec les stagiaires
- Mises en situation pédagogiques
- Etude de cas pratiques

METHODE PEDAGOGIQUE

- Formation en présentiel
- Exposés interactifs, ludopédagogie,

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Power Point, Wooclap, Vidéo,

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation
- Évaluations certificatives avec mise en situation pédagogique.

MOYENS D'ENCADREMENT

- Formateur de Référents Santé & Sécurité au Travail certifié et faisant partie du réseau d'expert « France SST »

DURÉE DE VALIDITÉ

- Le certificat de «Référent Santé & Sécurité au Travail » doit être renouvelé tous les 4 ans par le biais d'un MAC

OBTENTION FINALE

- Attestation de fin de formation avec compétences acquises
- Certificat de Référent Santé & Sécurité au Travail



PROGRAMME DE FORMATION

Référent Santé & Sécurité au Travail

La formation de Référent Santé et Sécurité au Travail vise à développer les compétences nécessaires pour assurer une gestion efficace des risques professionnels au sein de l'entreprise. Les modules pratiques et les mises en situation permettent une application concrète des connaissances acquises.

PROGRAMME

Connaître et appliquer la réglementation Santé & Sécurité au Travail (S&ST) :

- Les obligations employeurs et salariés (Les formations réglementaires,
- Les documents obligatoires,
- Le management S & ST et les 9 principes généraux de prévention)
- La Faute Inexcusable de l'Employeur
- La réglementation EU et Française du Référent Santé & Sécurité au Travail (RS&ST)
- La lettre de mission du Référent S&ST

Connaître et développer la Prévention des Risques Professionnels

- Définition, Enjeux et valeurs de la prévention
- Acteurs internes et externes de la prévention
- Coûts (Directs / Indirects) et rentabilité de la prévention
- Comprendre l'apparition d'un dommage (MAD)
- Définitions et procédures de reconnaissance des accidents du travail (AT) et des maladies professionnelles (MP)
- Importances des AT/MP (Statistiques)
- Différences et efficacités entre la Prévention et la Protection (EPI / EPC)

- Différences entre Danger et Risque
- Les étapes de la démarche globale d'Evaluation des Risques Professionnels (EvRP)
- Le Danger Grave Imminent (DGI) - Droit de retrait et le devoir d'alerte.

Connaître et appliquer les missions du Référent Santé & Sécurité au Travail (RS&ST)

- Mettre en place l'accueil des nouveaux salariés (Tutorat et livret d'accueil)
- Élaborer les plans de prévention de coactivité
- Veiller aux affichages obligatoires
- Obtenir et utiliser un Registre d'Accidents Bénins
- Élaborer et mettre à jour le Document Unique (DUER/PAPRiPACT)
- Analyser les Accidents du travail (AT/MP)
- Apprécier la situation S&ST de l'établissement
- Mettre en place une procédure IQP de vérification des machines
- Connaître la signalisation Santé & Sécurité au Travail
- Utiliser des documents de communication interne et d'information (FRI, FSD...)

Réf. FO010
Mise à jour : 05/2025



contact@afsst56.fr



06 95 48 76 83



www.afsst56.fr





Santé & Sécurité au travail

PROGRAMME DE FORMATION

Formation Initiale Auditeur Rédacteur DUERP



PROGRAMME DE FORMATION

Formation Initiale Auditeur Rédacteur DUERP

Cette formation vise à améliorer vos compétences en matière d'évaluation des risques professionnels (EvRP), vous rendant ainsi opérationnel pour la création et la mise à jour des Documents Uniques d'Évaluation des Risques (DUER) et des Plans d'Action de Prévention et des Risques Psycho-Sociaux (PAPRiPACT), conformément à la nouvelle réglementation.

Au cours de cette session, nous explorerons les aspects réglementaires récents du DUER et du PAPRiPACT, en mettant l'accent sur une méthodologie détaillée intégrant les coefficients de pondération, l'équité de la Loi Rebsamen, ainsi que les Annexes RPS, CPP, et Risques Chimiques (Décret du 31 mars 2022). Il est important de souligner que le Document Unique est une obligation depuis le 5 novembre 2001 pour toutes les entités, nécessitant une mise à jour au moins annuelle.



14 heures



4 - 12

PREREQUIS

- Avoir validé l'autoformation en ligne gratuite de l'INRS « Bases en prévention des risques professionnels ».
- Une expérience en prévention des risques est un plus pour suivre cette formation

PUBLIC CIBLE

- Personnels désignés pour rédiger et/ou auditer le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) au sein des entreprises.

NOMBRE DE PARTICIPANT

- 4 à 12 personnes

DUREE

- La formation de rédacteur/auditeur de DUERP est de 14 heures, généralement réparties sur deux jours

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Cette formation diplômante vous permet de proposer des prestations d'audit qui répondent à la Directive EU du 12 juin 1989, à la Circulaire du 18 avril 2002 et aux articles L4121-1 à 3, R4121-1, R4412-5 et R4412-61 du Code du travail

OBJECTIFS

- Acquérir les compétences nécessaires pour rédiger le DUERP conformément à la réglementation en vigueur.
- Comprendre les différentes étapes de l'évaluation des risques professionnels.
- Maîtriser les techniques d'audit pour vérifier la conformité du DUERP.
- Savoir analyser les risques identifiés et proposer des mesures de prévention.
- Être capable de communiquer efficacement sur le DUERP au sein de l'entreprise.

MOYENS D'ANIMATION

- Apports de connaissances
- Échanges interactifs avec les stagiaires
- Mises en situation pédagogiques
- Etude de cas pratiques

METHODE PEDAGOGIQUE

- Formation en présentiel
- Exposés interactifs, ludopédagogie.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Power Point, Wooclap, Vidéo,

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation
- Évaluations certificatives avec mise en situation pédagogique.

MOYENS D'ENCADREMENT

- Formateur d'Auditeur/Rédacteur DUERP certifié et faisant partie du réseau d'expert « France SST »

DURÉE DE VALIDITÉ

- Le certificat d'Auditeur/Rédacteur DUERP doit être renouvelé tous les 4 ans par le biais d'un MAC.

OBTENTION FINALE

- Attestation de fin de formation avec compétences acquises
- Certificat d'Auditeur/Rédacteur DUERP



PROGRAMME DE FORMATION

Formation Initiale Auditeur Rédacteur DUERP

La formation vise à fournir aux participants les connaissances et compétences nécessaires pour élaborer et auditer le DUERP de manière efficace. Les exercices pratiques et les études de cas permettent une mise en application concrète des concepts abordés.

PROGRAMME :

Introduction au DUERP et Rédaction

- Aspects réglementaires de l'EvRP et du DUER / PAPRiPACT (Impacts de la Loi Santé du 2 Août 2021) ;
- Responsabilités des employeurs et auditeurs de DUER ;
- Les étapes d'une démarche globale d'EvRP (Chronologie et contenus) ;
- Les différentes prestations externalisées, mixtes et internalisées des DUER ;
- Les calculs de criticité des risques bruts, pondérés, résiduels et Rebsamen ;
- Les différentes annexes DUER (CPP, RCh et RPS) ;
- Les différentes méthodes d'analyse et d'observation des Unités de Travail (UT) ;
- Les ressources d'élaboration des plans d'actions de prévention
- Le devoir de conseil et les lettres de réserve.

Audit et Amélioration Continue

- Les principes de l'audit en santé et sécurité au travail.
- Techniques d'audit spécifiques au DUERP.
- Exercices Pratiques et Études de Cas
- Mises en situation de rédaction du DUERP et du PAPRiPACT.
- Exercices d'audit sur des cas concrets.
- Simulation de communication du DUERP en interne.

Lexique :

PAPRiPACT : Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail

Réf. FOO20

Mise à jour : 05/2025



contact@afsst56.fr



06 95 48 76 83



www.afsst56.fr





Santé & Sécurité au travail

PROGRAMME DE FORMATION

Maintien et Actualisation des Compétences Auditeur Rédacteur DUERP



PROGRAMME DE FORMATION

Maintien et Actualisation des Compétences Auditeur Rédacteur DUERP

Au cours de cette journée de formation certifiante, vous aurez l'opportunité de renforcer vos compétences en tant qu'Auditeur Rédacteur DUERP. Vous serez en mesure d'élaborer et de mettre à jour les Documents Uniques d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) ainsi que les Programmes Annuels de Prévention (PAPRiPACT), en prenant en considération les dernières réglementations.

Il est important de noter que le Document Unique est une obligation pour toutes les entités depuis le 5 novembre 2001, avec une exigence de mise à jour au moins une fois par an.



7 heures



4 - 12

PREREQUIS

- Avoir déjà suivi une formation Initiale d'Auditeur Rédacteur DUERP avec AF SST 56 ou un formateur du réseau France SST

PUBLIC CIBLE

- Personnels d'établissements publics et privés souhaitant mettre en place une démarche globale d'évaluation des risques professionnels (EvRP) OU
- Intervenants extérieurs souhaitant délivrer des prestations de réalisation ou de mise à jour de DUERP et PAPRiPACT.

NOMBRE DE PARTICIPANT

- 4 à 12 personnes

DUREE

- La formation de Maintien et d'Actualisation des Compétences est de 7 heures

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Cette formation diplômante vous permet de proposer des prestations d'audit qui répondent à la Directive EU du 12 juin 1989, à la Circulaire du 18 avril 2002 et aux articles L4121-1 à 3, R4121-1, R4412-5 et R4412-61 du Code du travail

OBJECTIFS

- Actualiser les connaissances sur les évolutions réglementaires en matière de DUERP.
- Revoir les principes de rédaction et d'audit du DUERP ainsi que de l'élaboration du PAPRiPACT.
- Mettre à jour les compétences nécessaires pour assurer la conformité du DUERP.
- S'entraîner aux techniques d'audit spécifiques au DUERP.
- Échanger sur les retours d'expérience des participants.

MOYENS D'ANIMATION :

- Apports de connaissances
- Échanges interactifs avec les stagiaires
- Mises en situation pédagogiques
- Etude de cas pratiques

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Formation en présentiel
- Exposés interactifs, ludopédagogie.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Power Point, Wooclap, Vidéo,

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation
- Évaluations certificatives avec mise en situation pédagogique.

MOYENS D'ENCADREMENT :

- Formateur d'Auditeur/Rédacteur DUERP certifié et faisant partie du réseau d'expert « France SST »

DURÉE DE VALIDITÉ :

- Le certificat d'Auditeur/Rédacteur DUERP doit être renouvelé tous les 4 ans par le biais d'un MAC.

OBTENTION FINALE :

- Attestation de fin de formation avec compétences acquises
- Certificat d'Auditeur/Rédacteur DUERP



PROGRAMME DE FORMATION

Maintien et Actualisation des Compétences Auditeur Rédacteur DUERP

La formation vise à fournir aux participants les connaissances et compétences nécessaires pour élaborer et auditer le DUERP de manière efficace. Les exercices pratiques et les études de cas permettent une mise en application concrète des concepts abordés.

PROGRAMME :

Actualisation des Évolutions Réglementaires

- Revue des dernières évolutions en matière de santé et sécurité au travail
- Impacts sur la rédaction et l'audit du DUERP

Révisions des Principes de Rédaction du DUERP

- Méthodologie de rédaction actualisée.
- Les outils disponibles pour une évaluation précise des risques

Techniques d'Audit et Analyse des Retours d'Expérience

- Techniques d'audit spécifiques au DUERP
- Analyse des retours d'expérience des participants

Exercices Pratiques et Échanges

- Mises en situation d'audit
- Exercices pratiques sur des cas concrets
- Échanges sur les bonnes pratiques

Lexique :

PAPRI Pact : Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail

Réf. F0021

Mise à jour : 05/2025



contact@afsst56.fr



06 95 48 76 83



www.afsst56.fr





Santé & Sécurité au travail

PROGRAMME DE FORMATION

Formation Initiale de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)



PROGRAMME DE FORMATION

Formation Initiale Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

La formation initiale de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) vise à doter les participants des compétences nécessaires pour intervenir rapidement en cas d'accident et apporter les premiers secours sur leur lieu de travail. Cette formation répond aux obligations du Code du travail, garantissant ainsi la présence de premiers répondants capables de réagir face aux urgences.

Au-delà de l'apprentissage des gestes de secours, la formation SST intègre une dimension de prévention des risques professionnels, encourageant chaque participant à contribuer à la sécurité collective. En effet, les SST jouent un rôle essentiel dans l'identification des risques et la réduction des accidents.

Accessible à tous les salariés, quel que soit le secteur d'activité, cette formation est majoritairement pratique, avec des mises en situation concrètes pour développer les bons réflexes. Elle vise à renforcer la culture de la prévention dans l'entreprise et à promouvoir un environnement de travail sécurisé pour tous.



14 heures



4 - 10

PREREQUIS

- Aucun prérequis spécifique.
- Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française

PUBLIC CIBLE

- Tout le personnel de l'entreprise

NOMBRE DE PARTICIPANT

- 4 à 10 personnes

DUREE

- Cette formation est dispensée sur 14 heures.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Article R4224-15 du CT qui impose la présence de personnes formées au secourisme dans les établissements où cela est nécessaire en raison de la nature de l'activité, des risques spécifiques, de la taille de l'effectif ou de l'isolement de certaines personnes.

OBJECTIFS

- Acquérir les gestes de premiers secours : Former les participants aux gestes essentiels pour porter secours en cas d'accident ou de malaise sur le lieu de travail, en respectant les étapes d'intervention et en appliquant les techniques de base.
- Savoir réagir efficacement en cas d'urgence : Apprendre à analyser la situation d'urgence, sécuriser la zone, et alerter les secours tout en assurant une prise en charge rapide et adéquate des victimes.
- Prévenir les risques professionnels : Sensibiliser les stagiaires aux risques spécifiques de leur environnement de travail, en leur fournissant les connaissances pour identifier les situations dangereuses et les comportements à risques.
- Contribuer activement à la sécurité au travail : Encourager les participants à jouer un rôle de prévention au sein de leur entreprise en intégrant la dimension sécurité dans leurs pratiques quotidiennes.
- Favoriser une culture de la prévention : Développer une conscience collective des risques et des moyens de les prévenir, et diffuser les bonnes pratiques de sécurité au sein des équipes.
- Respecter les obligations légales : Répondre aux exigences du Code du travail en matière de sécurité et de prévention, en dotant l'entreprise de premiers intervenants formés.

MOYENS D'ANIMATION

- Apports de connaissances
- Échanges interactifs avec les stagiaires
- Mises en situation pédagogiques
- Etude de cas pratiques

METHODE PEDAGOGIQUE

- Formation en présentiel
- Exposés interactifs, ludopédagogie,
- Apports théoriques pour une compréhension globale
- Démonstrations pratiques avec mannequins et défibrillateurs d'entraînement
- Mises en situation pour simuler des interventions réalistes

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Power Point, Wooclap, Vidéo,
- Mannequins de secourisme, défibrillateur pédagogique
- Divers matériels de 1er secours

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation
- Évaluations certificatives avec mise en situation pédagogique.

MOYENS D'ENCADREMENT

- Formateur Sauveteur Secouriste du Travail certifié INRS et faisant partie du réseau d'expert « France SST »

DURÉE DE VALIDITÉ

- Il est préconisé de renouveler cette formation tous les 2 ans.

OBTENTION FINALE

- Certificat de réalisation (Suivant arrêté du 21 décembre 2018)
- Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

TARIFS

- Grâce à mon statut d'entreprise individuelle, je propose des formations de qualité à des tarifs compétitifs, adaptés à vos besoins. Contactez-moi pour une offre sur mesure.



PROGRAMME DE FORMATION

Formation Initiale Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

PROGRAMME

1. Introduction et présentation de la formation

- Objectifs de la formation SST
- Rôle et responsabilités du SST
- Importance de la prévention des risques professionnels

2. Le cadre juridique du SST

- Obligations légales et réglementation (Code du travail, article R.4224-15)
- Notions de responsabilité et de sécurité au travail

3. La prévention des risques professionnels

- Identification des risques spécifiques de l'entreprise ou du secteur d'activité
- Principes généraux de prévention
- Rôle du SST dans la prévention des risques quotidiens

4. Apprentissage des gestes de secours

- Protéger : Analyser la situation, sécuriser la zone et se protéger
- Examiner : Identifier les signes vitaux et évaluer l'état de la victime
- Alerter : Contacter les secours de manière efficace et transmettre les informations utiles
- Secourir : Appliquer les gestes de premiers secours selon les situations

5. Pratique des gestes de secours (mises en situation)

- Prise en charge d'une victime inconsciente : position latérale de sécurité (PLS)
- Réanimation cardio-pulmonaire (RCP) et utilisation du défibrillateur automatique externe (DAE)
- Cas de l'étouffement : désobstruction des voies aériennes
- Gestion des hémorragies externes
- Prise en charge des malaises et autres situations d'urgence (brûlures, traumatismes, etc.)

6. Conduite à tenir en cas d'accident

- Organisation des secours et actions du SST
- Coordination avec les services internes et externes de secours

7. Evaluation des acquis

- Évaluation théorique : quiz sur les connaissances acquises (cadre légal, prévention des risques, etc.)
- Évaluation pratique : simulation d'interventions pour valider la maîtrise des gestes de secours

8. Synthèse et conclusion

- Récapitulatif des points-clés
- Remise du certificat SST (si évaluation réussie)
- Engagement du SST dans son rôle de prévention et d'intervention

Réf. FO30
Mise à jour : 05/2025



✉ contact@afsst56.fr

☎ 06 95 48 76 83

🌐 www.afsst56.fr





Santé & Sécurité au travail

PROGRAMME DE FORMATION

Formation de Maintien et Actualisation des Compétences de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)



PROGRAMME DE FORMATION

Formation de Maintien et Actualisation des Compétences de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

La formation MAC SST permet aux Sauveteurs Secouristes du Travail de réviser et de maintenir à jour leurs compétences pour intervenir efficacement en cas d'accident. Ce programme, destiné aux SST déjà certifiés, assure la maîtrise continue des gestes de secours et intègre les dernières recommandations en matière de sécurité et de prévention des risques professionnels.

À travers des rappels théoriques et des mises en situation pratiques, les participants renforcent leurs connaissances et perfectionnent leurs réflexes pour des interventions rapides et adaptées. Cette formation contribue à ancrer une culture de sécurité durable au sein de l'entreprise.



7 heures



4 - 10

PREREQUIS

- Être déjà titulaire d'une qualification de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française

PUBLIC CIBLE

- Personnels de l'entreprise déjà formés SST

NOMBRE DE PARTICIPANT

- 4 à 10 personnes

DUREE

- Cette formation est dispensée sur 7 heures.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Article R4224-15 du CT qui impose la présence de personnes formées au secourisme dans les établissements où cela est nécessaire en raison de la nature de l'activité, des risques spécifiques, de la taille de l'effectif ou de l'isolement de certaines personnes.

OBJECTIFS

- Actualiser les connaissances en secourisme : Revoir les techniques de premiers secours et intégrer les éventuelles nouvelles recommandations en matière de gestes et d'interventions.
- Renforcer les réflexes en situation d'urgence : Rappeler aux SST les étapes d'intervention (protéger, examiner, alerter, secourir) pour garantir une prise en charge efficace et rapide lors d'un accident ou d'un malaise.
- Maintenir la maîtrise des gestes de secours : Par des mises en situation pratiques, s'assurer que chaque SST conserve une bonne maîtrise des gestes de base, comme la réanimation cardio-pulmonaire (RCP), l'utilisation du défibrillateur (DAE), la gestion des hémorragies et la désobstruction des voies aériennes.
- Actualiser les connaissances en prévention des risques professionnels : Sensibiliser les SST aux évolutions de leur environnement de travail et aux nouveaux risques éventuels pour qu'ils puissent contribuer activement à la prévention des accidents.
- Renforcer la culture de la sécurité en entreprise : Inciter les SST à jouer leur rôle de prévention dans l'entreprise en intégrant des pratiques sécuritaires au quotidien.
- Valider les compétences : À travers une évaluation des connaissances et des compétences pratiques, s'assurer que le SST est apte à intervenir efficacement en tant que sauveteur dans son milieu professionnel.

MOYENS D'ANIMATION

- Apports de connaissances
- Échanges interactifs avec les stagiaires
- Mises en situation pédagogiques
- Etude de cas pratiques

METHODE PEDAGOGIQUE

- Formation en présentiel
- Exposés interactifs, ludopédagogie,
- Rappels théoriques pour consolider les bases
- Démonstrations pratiques pour intégrer les mises à jour des techniques de secours
- Mises en situation permettant d'adopter des réflexes sécuritaires dans des contextes variés

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Power Point, Wooclap, Vidéo,
- Mannequins de secourisme, défibrillateur pédagogique
- Divers matériels de 1er secours

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation
- Évaluations certificatives avec mise en situation pédagogique.

MOYENS D'ENCADREMENT

- Formateur Sauveteur Secouriste du Travail certifié INRS et faisant partie du réseau d'expert « France SST »

DURÉE DE VALIDITÉ

- Il est préconisé de renouveler cette formation tous les 2 ans.

OBTENTION FINALE

- Certificat de réalisation (Suivant arrêté du 21 décembre 2018)
- Renouvellement du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

TARIFS

- Grâce à mon statut d'entreprise individuelle, je propose des formations de qualité à des tarifs compétitifs, adaptés à vos besoins. Contactez-moi pour une offre sur mesure.



PROGRAMME DE FORMATION

Formation de Maintien et Actualisation des Compétences de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

PROGRAMME

1. Accueil et présentation de la formation

- Introduction aux objectifs du MAC SST
- Rappel du rôle et des responsabilités du SST
- Importance du maintien des compétences en entreprise

2. Révision des bases de l'intervention du SST

- Rappel des étapes clés : protéger, examiner, alerter, secourir
- Revue des règles de sécurité et des principes d'intervention
- Évolution des protocoles de secours (mises à jour réglementaires et techniques)

3. Actualisation des compétences en secourisme

- Réanimation cardio-pulmonaire (RCP) et utilisation du défibrillateur automatique externe (DAE)
- Gestes de secours pour les malaises et étouffements
- Gestion des hémorragies externes et techniques de compression
- Mise en pratique de la position latérale de sécurité (PLS)

4. Mise en situation pratique et exercices d'entraînement

- Cas pratiques adaptés aux risques de l'environnement de travail
- Simulations d'accidents pour évaluer la réactivité et la précision des gestes
- Exercices de prise en charge d'une ou plusieurs victimes dans un contexte réaliste

5. Actualisation des connaissances en prévention des risques professionnels

- Identification des nouveaux risques potentiels dans l'entreprise
- Mise à jour des bonnes pratiques de prévention et d'analyse des situations dangereuses
- Rappel du rôle du SST dans la promotion de la sécurité et de la prévention au quotidien

6. Évaluation des compétences et validation

- Évaluation des acquis théoriques : quiz et questions sur les connaissances
- Évaluation pratique : simulations pour valider la maîtrise des gestes de secours
- Remise de l'attestation de suivi de formation MAC SST (si évaluation réussie)

7. Synthèse et conclusion

- Récapitulatif des points-clés et des compétences actualisées
- Échanges et retour d'expérience entre les participants
- Engagement des SST dans leur rôle de prévention et de premiers secours

Réf. F0031
Mise à jour : 05/2025



✉ contact@afsst56.fr

☎ 06 95 48 76 83

🌐 www.afsst56.fr





Santé & Sécurité au travail

PROGRAMME DE FORMATION

Formation premiers secours en entreprise



PROGRAMME DE FORMATION

Formation premiers secours en entreprise

Acquérir les compétences des gestes de premiers secours est devenu indispensable dans le milieu professionnel. C'est pourquoi je vous propose une formation aux premiers secours.

Cette formation permet à l'ensemble de vos collaborateurs de maîtriser les gestes d'urgence et d'administrer les premiers soins. Ainsi, ils seront en mesure d'intervenir efficacement face à une personne blessée ou en détresse, que ce soit en cas de malaise, d'hémorragie, d'arrêt cardiaque, etc., en attendant l'arrivée des secours.

Conçue sur une journée, par opposition aux deux jours requis pour la formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST), cette formation se concentre principalement sur des aspects pratiques du secourisme.



7 heures



4 - 10

PREREQUIS

- Aucun prérequis spécifique,
- Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française

PUBLIC CIBLE

- Tout le personnel de l'entreprise

NOMBRE DE PARTICIPANT

- 4 à 10 personnes

DUREE

- Cette formation est dispensée sur 7 heures.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Article R4224-15 du CT qui impose la présence de personnes formées au secourisme dans les établissements où cela est nécessaire en raison de la nature de l'activité, des risques spécifiques, de la taille de l'effectif ou de l'isolement de certaines personnes.

OBJECTIFS

- Prévenir et alerter les secours en transmettant des informations pertinentes.
- Fournir un soutien émotionnel et réconfort à la victime.
- Maîtriser les positions de sécurité (PLS) et les techniques professionnelles pour prévenir l'aggravation d'une situation.
- Effectuer un massage cardiaque en suivant les gestes professionnels recommandés.

MOYENS D'ANIMATION

- Apports de connaissances
- Échanges interactifs avec les stagiaires
- Mises en situation pédagogiques
- Etude de cas pratiques

METHODE PEDAGOGIQUE

- Formation en présentiel
- Exposés interactifs, ludopédagogie,
- Mise en pratique des gestes de premiers secours

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Power Point, Wooclap, Vidéo,
- Mannequins de secourisme, défibrillateur pédagogique
- Divers matériels de 1er secours

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation
- Évaluations certificatives avec mise en situation pédagogique.

MOYENS D'ENCADREMENT

- Formateur Sauveteur Secouriste du Travail certifié INRS et faisant partie du réseau d'expert « France SST »

DURÉE DE VALIDITÉ

- Il est préconisé de renouveler cette formation tous les 2 à 3 ans.

OBTENTION FINALE

- Certificat de réalisation (Suivant arrêté du 21 décembre 2018)

TARIFS

- Grâce à mon statut d'entreprise individuelle, je propose des formations de qualité à des tarifs compétitifs, adaptés à vos besoins. Contactez-moi pour une offre sur mesure.



PROGRAMME DE FORMATION

Formation premiers secours en entreprise

PROGRAMME

Analyse de situation et adaptation des actions dans le cadre des premiers secours :

- Capacité à analyser distinctement un accident pour une réaction efficace
- Protection du lieu de l'accident et écartement des risques de dégradation de la situation
- Examen méthodique de la victime pour une analyse précise de son état

Apport des premiers secours à une victime :

- Réaction face à une victime s'étouffant, saignant, se plaignant de brûlures ou de douleurs
- Réaction face à une personne inconsciente, mais qui respire
- Réaction face à une personne ne respirant pas

- Compréhension de l'arrêt cardiaque et de ses conséquences
- Maîtrise des gestes fondamentaux de premiers secours (PLS, compression manuel sur saignement abondant, RCP, utilisation d'un défibrillateur,...)

Organisation et alerte des secours, communication efficace :

- Identification des contacts d'urgence appropriés selon la situation
- Localisation efficace du lieu de l'incident et communication d'informations précises
- Description de la situation et utilisation d'un vocabulaire adapté aux premiers secours

Réf. FO32
Mise à jour : 05/2025



✉ contact@afsst56.fr

☎ 06 95 48 76 83

🌐 www.afsst56.fr





Santé & Sécurité au travail

PROGRAMME DE FORMATION

Formation à l'utilisation d'un défibrillateur



PROGRAMME DE FORMATION

Formation à l'utilisation d'un défibrillateur

Un défibrillateur est un appareil visant à générer un choc électrique externe qu'on utilisera sur le coeur d'une victime lorsque celui-ci présente un trouble du rythme.

En complément d'une Réanimation Cardio Pulmonaire (massage cardiaque), il permettra d'augmenter de manière significative le pourcentage de survie d'une victime.

En suivant cette formation vous recevrez un enseignement en matière d'utilisation d'un défibrillateur et saurez assurer une manipulation efficace et sans risque respectant les consignes de sécurité.



3 heures



4 - 10

PREREQUIS

- Aucun prérequis spécifique,
- Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française

PUBLIC CIBLE

- Tout le personnel de l'entreprise

NOMBRE DE PARTICIPANT

- 4 à 10 personnes

DUREE

- Cette formation est dispensée sur 3 heures.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Article R4224-15 du CT qui impose la présence de personnes formées au secourisme dans les établissements où cela est nécessaire en raison de la nature de l'activité, des risques spécifiques, de la taille de l'effectif ou de l'isolement de certaines personnes.

OBJECTIFS

- Maîtriser les règles d'utilisation et les directives d'emploi d'un défibrillateur.
- Garantir une manipulation sûre en suivant scrupuleusement les consignes de sécurité.
- Élargir ses connaissances en secourisme.

MOYENS D'ANIMATION

- Apports de connaissances
- Échanges interactifs avec les stagiaires
- Mises en situation pédagogiques
- Etude de cas pratiques

METHODE PEDAGOGIQUE

- Formation en présentiel
- Exposés interactifs, ludopédagogie,
- Support de cours formation DAE
- Mise en pratique de l'installation d'un défibrillateur

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Power Point, Wooclap, Vidéo,
- Mannequins de secourisme, défibrillateur pédagogique
- Divers matériels de lers secours

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation
- Évaluations certificatives avec mise en situation pédagogique.

MOYENS D'ENCADREMENT

- Formateur Sauveteur Secouriste du Travail certifié INRS et faisant partie du réseau d'expert « France SST »

DURÉE DE VALIDITÉ

- Il est préconisé de renouveler cette formation tous les 2 à 3 ans.

OBTENTION FINALE

- Certificat de réalisation (Suivant arrêté du 21 décembre 2018)

TARIFS

- Grâce à mon statut d'entreprise individuelle, je propose des formations de qualité à des tarifs compétitifs, adaptés à vos besoins. Contactez-moi pour une offre sur mesure.



PROGRAMME DE FORMATION

Formation à l'utilisation d'un défibrillateur

PROGRAMME

Partie théorique

- Arrêt cardio-respiratoire
- Chaîne de survie
- Réanimation cardio-pulmonaire (RCP)
- Défibrillateur Semi-Automatique (DSA)
- Défibrillateur Entièrement Automatisé (DEA)
- Mise en œuvre du matériel
- Conditions particulières d'utilisation
- Recueil et transmission des données

Partie pratique

- Utilisation du DSA
- Exercices pratiques
- Manipulation d'un défibrillateur
- Mises en situation à partir de scénarios fictifs
- Échanges et contrôle des connaissances
- Test théorique et pratique
- Questions/réponses entre le formateur et les participants

Réf. FO033
Mise à jour : 05/2025



 contact@afsst56.fr

 06 95 48 76 83

 www.afsst56.fr





Santé & Sécurité au travail

PROGRAMME DE L'ATELIER

Ateliers Flash aux premiers secours



PROGRAMME ATELIER

Ateliers Flash aux premiers secours

Dans la vie quotidienne, chacun de nous peut être confronté à une situation d'urgence nécessitant des gestes de premiers secours. L'objectif de cet atelier est de vous sensibiliser à trois gestes essentiels qui peuvent sauver des vies : l'étouffement, la perte de connaissance et l'arrêt cardiaque. En seulement 30 minutes à 1 heure, vous apprendrez à réagir rapidement et efficacement face à ces situations critiques. Grâce à des démonstrations et des mises en pratique, vous développerez les réflexes nécessaires pour intervenir en toute sécurité et pour porter secours jusqu'à l'arrivée des secours professionnels.

Cet atelier est conçu pour être accessible à tous, sans prérequis, et vous offrira l'opportunité de vous familiariser avec des gestes simples mais vitaux.



**30 minutes
à 1 heure**



4 - 10

PREREQUIS

- Aucun prérequis spécifique.
- Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française

PUBLIC CIBLE

- Tout le personnel de l'entreprise

NOMBRE DE PARTICIPANT

- 4 à 10 personnes

DUREE

- Ces ateliers sont dispensés sur 30 minutes à 1 heure par groupe.

OBJECTIFS

- Maîtriser les règles d'utilisation et les directives d'emploi d'un défibrillateur.
- Garantir une manipulation sûre en suivant scrupuleusement les consignes de sécurité.
- Élargir ses connaissances en secourisme.

METHODE PEDAGOGIQUE

- Pédagogie active et participative : chaque participant réalise les gestes sous supervision.
- Apprentissage par démonstration et reproduction immédiate.
- Utilisation de cas concrets pour ancrer les réflexes.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Mannequin de réanimation adulte et enfant.
- Gilet de simulation d'étouffement.
- Démonstration sur volontaires.

MOYENS D'ENCADREMENT

- Formateur Sauveteur Secouriste du Travail certifié INRS et faisant partie du réseau d'expert « France SST »

Introduction

- Présentation rapide de l'atelier et des objectifs.
- Importance des premiers gestes de secours.

L'étouffement

- Détection des signes d'étouffement.
- Méthode des claques dans le dos et compression abdominale (Heimlich).
- Mise en pratique en binôme avec gilet de simulation.

Perte de connaissance

- Vérification de la respiration.
- Position latérale de sécurité (PLS).
- Mise en pratique en binôme.

Réanimation cardio-pulmonaire

- Identification d'un arrêt cardiaque.
- Réalisation des compressions thoraciques.
- Mise en situation avec mannequin.

Conclusion et échanges

- Récapitulatif des gestes.
- Questions/réponses.

TARIFS

- Grâce à mon statut d'entreprise individuelle, je propose des formations de qualité à des tarifs compétitifs, adaptés à vos besoins. Contactez-moi pour une offre sur mesure.



PROGRAMME ATELIER

Ateliers Flash aux premiers secours

PROGRAMME

Introduction et objectifs

- Présentation de l'intervenant et du cadre de l'atelier
- Importance des premiers gestes face à une urgence vitale

L'étouffement

- Reconnaître un étouffement partiel vs total
- Gestes à effectuer : tapes dans le dos, manœuvre de Heimlich
- Cas particulier : nourrisson, personne inconsciente

La perte de connaissance

- Reconnaître une perte de connaissance
- Mise en Position Latérale de Sécurité (PLS)
- Protection, alerte, gestes à éviter

L'arrêt cardiaque

- Reconnaître l'arrêt cardiaque
- Alerter les secours et demander un défibrillateur
- Réaliser un massage cardiaque efficace
- Utilisation simplifiée d'un défibrillateur automatique externe (DAE)

Conclusion et échanges

- Questions / réponses
- Rappel des messages clés
- Encouragement à suivre une formation complète SST ou PSCI

Réf. F0034
Mise à jour : 05/2025



 contact@afsst56.fr

 06 95 48 76 83

 www.afsst56.fr





Santé & Sécurité au travail

PROGRAMME DE L'ATELIER

**Ateliers Flash pour réagir face
à un arrêt cardiaque et poser
un défibrillateur**



PROGRAMME ATELIER

Ateliers Flash pour réagir face à un arrêt cardiaque et poser un défibrillateur

L'arrêt cardiaque est une situation d'urgence majeure qui peut survenir à tout moment. Lorsqu'il se produit, chaque seconde compte pour sauver la vie de la victime. Cet atelier vous offre l'opportunité d'apprendre à intervenir en cas d'arrêt cardiaque, en pratiquant la réanimation cardio-pulmonaire (RCP) et en utilisant un défibrillateur automatisé externe (DAE).

En 30 minutes à 1 heure, vous découvrirez comment reconnaître les signes d'un arrêt cardiaque, comment débiter les gestes de réanimation et comment utiliser un défibrillateur en toute sécurité. Nous vous guiderons à travers des démonstrations pratiques et des mises en situation pour vous permettre d'acquérir les bons réflexes et ainsi devenir un acteur clé de la chaîne de survie.

Cet atelier est ouvert à tous et vous permettra de renforcer votre capacité à agir efficacement en cas de situation d'urgence.



**30 minutes
à 1 heure**



4 - 10

PREREQUIS

- Aucun prérequis spécifique.
- Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française

PUBLIC CIBLE

- Tout le personnel de l'entreprise

NOMBRE DE PARTICIPANT

- 4 à 10 personnes

DUREE

- Ces ateliers sont dispensés sur 30 minutes à 1 heure par groupe.

OBJECTIFS

- Sensibiliser et former à la prise en charge d'un arrêt cardiaque.
- Apprendre l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe (DAE).
- Favoriser l'engagement citoyen dans la chaîne de survie.

METHODE PEDAGOGIQUE

- Pédagogie active et participative : chaque participant réalise les gestes sous supervision.
- Apprentissage par démonstration et reproduction immédiate.
- Utilisation de cas concrets pour ancrer les réflexes.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Mannequin adulte et enfant pour la RCP.
- Défibrillateur de formation (DAE).

MOYENS D'ENCADREMENT

- Formateur Sauveteur Secouriste du Travail certifié INRS et faisant partie du réseau d'expert « France SST »

Introduction

- Importance de la prise en charge rapide d'un arrêt cardiaque.
- Présentation du déroulement de l'atelier.

Identification de l'arrêt cardiaque

- Reconnaissance des signes (inconscience, absence de respiration).
- Vérification de la respiration et appel des secours.

Réanimation cardio-pulmonaire

- Démonstration des compressions thoraciques et insufflations.
- Pratique individuelle sur mannequin.

Utilisation du défibrillateur

- Présentation et fonctionnement du DAE.
- Mise en situation avec pose des électrodes et simulation de choc.

Conclusion et sensibilisation

- Récapitulatif des étapes clés.
- Questions/réponses et encouragement à suivre une formation complète.

Tarifs

- Grâce à mon statut d'entreprise individuelle, je propose des formations de qualité à des tarifs compétitifs, adaptés à vos besoins. Contactez-moi pour une offre sur mesure.



PROGRAMME ATELIER

Ateliers Flash pour réagir face à un arrêt cardiaque et poser un défibrillateur

PROGRAMME

Introduction et objectifs

- Présentation de l'intervenant et du cadre de l'atelier
- Importance des premiers gestes face à une urgence vitale

Reconnaître un arrêt cardiaque

- État d'inconscience, absence de respiration
- Alerter les secours : message clair au 15/112/114
- Importance de la réactivité dans les 3 premières minutes

Pratiquer le massage cardiaque externe

- Positionnement, rythme, profondeur des compressions
- Alternance des gestes si plusieurs secouristes

Utilisation du défibrillateur (DAE)

- Où les trouver ?
- Ouverture, mise en route, application des électrodes
- Suivre les consignes vocales, sécurité autour de la victime

Scénarios courts + Conclusion

- Mise en situation chronométrée (1 à 2 binômes)
- Rappel des bons gestes et messages clés
- Réponses aux questions + valorisation de la démarche citoyenne

Réf. FO035
Mise à jour : 05/2025



 contact@afsst56.fr

 06 95 48 76 83

 www.afsst56.fr





Santé & Sécurité au travail

PROGRAMME DE FORMATION

Formation 1er secours aux enfants et nourrissons



PROGRAMME DE FORMATION

Formation 1er secours aux enfants et nourrissons

Cette formation permet d'apprendre à réagir efficacement face aux principales urgences impliquant un nourrisson ou un jeune enfant : étouffement, chute, perte de connaissance, arrêt cardiaque... À travers des démonstrations, des mises en situation pratiques et des échanges adaptés, les participants acquièrent les bons réflexes pour protéger, alerter et secourir.

Accessible à tous, sans prérequis, cette formation s'adresse aussi bien aux parents, grands-parents qu'aux professionnels de la petite enfance. Elle offre des gestes simples, adaptés à la morphologie des plus petits, pour intervenir en toute sécurité.



3 heures



4 - 10

PREREQUIS

- Aucun prérequis spécifique,
- Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française

PUBLIC CIBLE

- Parents ou futurs parents
- Professionnels de la petite enfance (assistants maternels, animateurs, éducateurs...)
- Grands-parents, baby-sitters, personnel périscolaire, enseignants de maternelle et primaire

NOMBRE DE PARTICIPANT

- 4 à 10 personnes

DUREE

- Cette formation est dispensée sur 3 heures.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Aligné sur les gestes de premiers secours enseignés en SST, avec adaptation à l'âge de la victime
- Complété par les recommandations de la Croix-Rouge, de la Protection Civile et des SAMU pédiatriques

OBJECTIFS

- Permettre aux participants de savoir réagir efficacement face aux principales situations d'urgence impliquant un nourrisson (0-1 an) ou un jeune enfant (1-8 ans).
- La formation développe les bons réflexes à adopter, les gestes adaptés à la morphologie de l'enfant, et les erreurs à éviter.

MOYENS D'ANIMATION

- Apports de connaissances
- Échanges interactifs avec les stagiaires
- Mises en situation pédagogiques
- Etude de cas pratiques

METHODE PEDAGOGIQUE

- Formation en présentiel
- Exposés interactifs, ludopédagogie,
- Mise en pratique des gestes de premiers secours

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Power Point, Wooclap, Vidéo,
- Mannequins de secourisme, défibrillateur pédagogique
- Divers matériels de 1er secours

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation
- Évaluations certificatives avec mise en situation pédagogique.

MOYENS D'ENCADREMENT

- Formateur Sauveteur Secouriste du Travail certifié INRS et faisant partie du réseau d'expert « France SST »

DURÉE DE VALIDITÉ

- Il est préconisé de renouveler cette formation tous les 2 à 3 ans.

Tarifs

- Grâce à mon statut d'entreprise individuelle, je propose des formations de qualité à des tarifs compétitifs, adaptés à vos besoins. Contactez-moi pour une offre sur mesure.



PROGRAMME DE FORMATION

Formation 1er secours aux enfants et nourrissons

PROGRAMME

Accueil et introduction

- Présentation du formateur
- Rappel du cadre de la formation
- Recueil des attentes

Prévention des accidents domestiques

- Les risques les plus fréquents par tranche d'âge
- Moyens simples de prévention à la maison et en extérieur

L'étouffement

- Différence entre obstruction partielle et totale
- Gestes adaptés nourrisson vs enfant
- Cas d'une fausse route

La perte de connaissance

- Signes à observer
- Mise en Position Latérale de Sécurité (PLS) chez l'enfant

L'arrêt cardiaque - RCP et DAE

- Reconnaître un arrêt cardiaque
- Réaliser un massage cardiaque efficace (nourrisson / enfant)
- Utiliser un DAE en sécurité

Autres urgences fréquentes

- Crises convulsives
- Brûlures, fièvres, traumatismes, piqûres et morsures

Cas pratiques et mises en situation

- Jeux de rôle avec scénarios types

Bilan et conclusion

- Réponses aux questions
- Synthèse des gestes vus
- Ressources et encouragement à se former davantage

Réf. FO36
Mise à jour : 05/2025



 contact@afsst56.fr

 06 95 48 76 83

 www.afsst56.fr





Santé & Sécurité au travail

PROGRAMME DE FORMATION

Formation Initiale pour l'habitation électrique - H0 B0 H0V



PROGRAMME DE FORMATION

Formation Initiale pour l'habitation électrique – HO BO HOV

L'obtention de l'habilitation électrique HO BO - HOV est indispensable pour toute personne chargée d'accomplir des tâches non liées à l'électricité, tout en veillant à sa propre sécurité ainsi qu'à celle des autres intervenants.

Cette habilitation, conforme à la norme de sécurité NF C 18-510 et préconisée par le code du travail, autorise l'accès non surveillé aux zones réservées aux électriciens travaillant en basse tension et haute tension. Les missions associées incluent des travaux tels que la peinture, la menuiserie, la maçonnerie, etc.

Il est important de souligner que le personnel habilité n'est pas autorisé à effectuer des travaux de réarmement ou de remplacement (lampe, fusible, etc.), ces activités relevant de la compétence d'une personne détenant une habilitation électrique BS BE.



7 à 10 heures



4 - 12

PREREQUIS

- Aucun prérequis spécifique, mais une connaissance générale des risques électriques est un avantage.
- Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française

PUBLIC CIBLE

- Cette formation à l'habilitation électrique HOBO s'adresse à toute personne devant assurer des tâches d'ordre non électrique, comme des travaux du type peinture, menuiserie, maçonnerie, etc.

NOMBRE DE PARTICIPANT

- 4 à 12 personnes

DUREE

- Conformément aux normes et à la réglementation, la formation est de 7 à 10 heures (Exécutant ou Chargé de chantier), réparties sur plusieurs jours selon la disponibilité des participants.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Cette formation diplômante permet de répondre aux obligations de la Norme NFC 18-510

OBJECTIFS :

- Assurer la conformité aux prescriptions de sécurité de l'UTE C18510 et C18530, ainsi que de la Norme NFC 18-510.
- Capaciter le personnel à effectuer des opérations non électriques près de pièces nues sous tension dans des locaux réservés aux électriciens.
- Atteindre l'habilitation électrique HO BO HOV.

MOYENS D'ANIMATION :

- Apports de connaissances
- Échanges interactifs avec les stagiaires
- Mises en situation pédagogiques
- Etude de cas pratiques

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Formation en présentiel
- Exposés interactifs, ludopédagogie.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Power Point, Wooclap, Vidéo,
- Pratique sur tableau électrique de formation
- Support de cours de la formation habilitation électrique HO BO

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation
- Évaluations certificatives avec mise en situation pédagogique.

MOYENS D'ENCADREMENT :

- Formateur en Habilitation Electrique pour personnel non électricien certifié et faisant partie du réseau d'expert « France SST »

DURÉE DE VALIDITÉ :

- La formation préalable à l'habilitation électrique doit être renouvelée tous les 3 ans par le biais d'un MAC.

OBTENTION FINALE :

- Certificat de réalisation (Suivant arrêté du 21 décembre 2018)
- Avis préalable à l'habilitation

TARIFS

- Grâce à mon statut d'entreprise individuelle, je propose des formations de qualité à des tarifs compétitifs, adaptés à vos besoins. Contactez-moi pour une offre sur mesure.



PROGRAMME DE FORMATION

Formation Initiale pour l'habilitation électrique – H0 B0 H0V

PROGRAMME :

- Introduction aux notions élémentaires en électricité
- Compréhension de l'environnement de l'habilitation électrique H0B0
- Mise en évidence des notions essentielles : tension, courant
- Évaluation des risques électriques
- Exemples d'accidents électriques : contact direct, indirect, court-circuit
- Identification du classement et de l'environnement des installations électriques
- Notions d'intervention et travaux non électriques en BT (Basse Tension)
- Quelques recommandations sur l'habilitation électrique H0B0
- Travailler en sécurité avec l'habilitation électrique H0B0 :
- Maîtrise des distances de sécurité
- Notion d'autorisation de travaux ou autorisation d'intervention
- Lecture et compréhension de la signalisation
- Gestes liés à l'intervention : Manœuvre et consignation
- Identification du matériel de sécurité électrique nécessaire
- Bonne conduite à adopter en cas d'incident ou d'accident électrique :
- Réaction en cas d'incendie dans une installation électrique
- Réaction face à une victime électrocutée ou électrisée.

Réf. F0040
Mise à jour : 05/2025



 contact@afsst56.fr

 06 95 48 76 83

 www.afsst56.fr





Santé & Sécurité au travail

PROGRAMME DE FORMATION

Maintien et Actualisation des Compétences habitation électrique – H0 B0 H0V



PROGRAMME DE FORMATION

MAC habitation électrique – HO BO HOV

Il est impératif pour tout employé détenteur de l'habilitation électrique BO-HO de la renouveler tous les trois ans, conformément à une obligation réglementaire.

Le processus de recyclage de cette habilitation garantit la mise à jour et le suivi des compétences, en accord avec les normes de sécurité en vigueur. Ce renouvellement s'adresse spécifiquement au personnel non-électricien souhaitant actualiser son habilitation électrique BO-HO.

Notre centre de formation s'engage à faciliter ce renouvellement au terme d'une session d'une journée.



PREREQUIS

- Habilitation électrique HO BO HOV en cours de validité.
- Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française

PUBLIC CIBLE

- Cette formation à l'habilitation électrique HOBO s'adresse à toute personne devant assurer des tâches d'ordre non électrique, comme des travaux du type peinture, menuiserie, maçonnerie, etc.

NOMBRE DE PARTICIPANT

- 4 à 12 personnes

DUREE

- Conformément aux normes et à la réglementation, la formation de Maintien et d'Actualisation des Compétences est de 7 heures.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Cette formation diplômante permet de répondre aux obligations de la Norme NFC 18-510

OBJECTIFS :

- Mettre à jour les connaissances sur les principes fondamentaux de l'électricité et les risques associés.
- Comprendre le risque électrique pour assurer sa protection.
- Réaliser des travaux non électriques en toute sécurité dans un local accessible aux électriciens.
- Maîtriser les recommandations de la norme NFC 18 510.
- Obtenir l'habilitation électrique HO BO HOV.

MOYENS D'ANIMATION :

- Apports de connaissances
- Échanges interactifs avec les stagiaires
- Mises en situation pédagogiques
- Etude de cas pratiques

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Formation en présentiel
- Exposés interactifs, ludopédagogie.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Power Point, Wooclap, Vidéo,
- Pratique sur tableau électrique de formation
- Support de cours de la formation habilitation électrique HO BO

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation
- Évaluations certificatives avec mise en situation pédagogique.

MOYENS D'ENCADREMENT :

- Formateur en Habilitation Electrique pour personnel non électricien certifié et faisant partie du réseau d'expert « France SST »

DURÉE DE VALIDITÉ :

- La formation préalable à l'habilitation électrique doit être renouvelée tous les 3 ans par le biais d'un MAC.

OBTENTION FINALE :

- Certificat de réalisation (Suivant arrêté du 21 décembre 2018)
- Avis préalable à l'habilitation

TARIFS

- Grâce à mon statut d'entreprise individuelle, je propose des formations de qualité à des tarifs compétitifs, adaptés à vos besoins. Contactez-moi pour une offre sur mesure.



PROGRAMME DE FORMATION

MAC habitation électrique – H0 B0 H0V

PROGRAMME :

- Contexte réglementaire de l'habilitation électrique H0B0
- Définitions des risques et dangers liés à l'électricité
- Obligations de l'employeur et de l'employé, responsabilités des intervenants
- Notion de manquement délibéré
- Recherche des textes réglementaires et normes électriques
- Rappel des notions d'électricité pour non-électricien
- Généralités sur l'électricité et électricité statique
- Différence de potentiel avec mise à la terre, intensité, domaine de tension
- Évaluation du principe du risque électrique
- Évaluation et prévention des risques : électrisation, électrocution, brûlure, incendie, explosion
- Sensibilisation au risque électrique via questionnaires et vidéos
- Identification des moyens de prévention et de secours
- Rappel sur la norme NF 18 510
- Utilisation efficace des moyens de protections collectives et individuelles
- Connaissances des prescriptions propres au personnel : consignes et procédures.

Réf. F0041
Mise à jour : 05/2025



 contact@afsst56.fr

 06 95 48 76 83

 www.afsst56.fr





Santé & Sécurité au travail

PROGRAMME DE FORMATION

Formation Initiale pour l'habitation électrique BS BE Manoeuvre



PROGRAMME DE FORMATION

Formation Initiale pour l'habilitation électrique BS BE Man.

La formation Habilitation Électrique BS BE Manoeuvre, vise à sensibiliser le personnel non électricien aux risques électriques et aux opérations de base en basse tension.

Cette formation s'adresse à divers professionnels tels que les peintres, les agents de maintenance, les gardiens d'immeuble, etc.

À la fin de cette session, les participants obtiendront le titre d'habilitation électrique BS BE , conforme aux normes de sécurité NF C 18 510.



14 heures



4 - 12

PREREQUIS

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation habilitation électrique BS BE Manoeuvre
- Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française

PUBLIC CIBLE

- S'adresse à toute personne (électricien ou non) amenée à réaliser des opérations d'ordre électrique en basse tension :
 1. Agent de maintenance
 2. Informaticien
 3. Gardien
 4. Artisan

NOMBRE DE PARTICIPANT

- 4 à 12 personnes

DUREE

- Conformément aux normes et à la réglementation, la formation est de 14 heures, réparties sur plusieurs jours selon la disponibilité des participants.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Cette formation diplômante permet de répondre aux obligations de la Norme NFC 18-510

OBJECTIFS :

- Acquérir les connaissances nécessaires sur les risques électriques et les installations d'une installation.
- Maîtriser l'accès sécurisé à un local électrique.
- Effectuer des opérations électriques simples telles que le remplacement de fusibles, d'ampoules, le raccordement, etc.
- Appliquer les règles de précaution lors du réarmement d'un disjoncteur..

MOYENS D'ANIMATION :

- Apports de connaissances
- Échanges interactifs avec les stagiaires
- Mises en situation pédagogiques
- Etude de cas pratiques

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Formation en présentiel
- Exposés interactifs, ludopédagogie.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Power Point, Wooclap, Vidéo,
- Pratique sur tableau électrique de formation
- Support de cours de la formation habilitation électrique BS BE Manoeuvre

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation
- Évaluations certificatives avec mise en situation pédagogique.

MOYENS D'ENCADREMENT :

- Formateur en Habilitation Electrique pour personnel non électricien certifié et faisant partie du réseau d'expert « France SST »

DURÉE DE VALIDITÉ :

- La formation préalable à l'habilitation électrique doit être renouvelée tous les 3 ans par le biais d'un MAC.

OBTENTION FINALE :

- Certificat de réalisation (Suivant arrêté du 21 décembre 2018)
- Avis préalable à l'habilitation

TARIFS

- Grâce à mon statut d'entreprise individuelle, je propose des formations de qualité à des tarifs compétitifs, adaptés à vos besoins. Contactez-moi pour une offre sur mesure.



PROGRAMME DE FORMATION

Formation Initiale pour l'habitation électrique BS BE Man.

PROGRAMME :

- Compréhension des principes de l'électricité, incluant les différentes sources et contacts (direct et indirect).
- Établissement du schéma type d'une installation électrique.
- Familiarisation avec les règles de la norme NFC 18510.
- Description des prérogatives de l'habilitation électrique BS BE Manœuvre.
- Connaissance des différentes habilitations électriques.
- Évaluation des limites de l'habilitation électrique BS BE Manœuvre.
- Mention des documents applicables.
- Identification des dangers de l'électricité.
- Reconnaissance des zones à risques et évaluation des risques.
- Énoncé des équipements de protection individuelle.
- Description des procédures pour entrer dans un local électrique.
- Assimilation des règles pour le réarmement d'une source électrique.
- Application des gestes de premiers secours en cas d'accident électrique.
- Connaissance des actions à prendre en cas de départ de feu d'origine électrique.
- Reconnaissance des différentes sources électriques dans l'établissement.
- Maîtrise de la procédure pour réarmer un disjoncteur.

Réf. F0042
Mise à jour : 05/2025



 contact@afsst56.fr

 06 95 48 76 83

 www.afsst56.fr





Santé & Sécurité au travail

PROGRAMME DE FORMATION

Maintien et Actualisation des Compétences habitation électrique **BS BE Manoeuvre**



PROGRAMME DE FORMATION

MAC pour l'habitation électrique BS BE Manoeuvre

Il est impératif que chaque salarié, qu'il soit électricien ou non-électricien, mette à jour régulièrement ses compétences afin de maintenir la possibilité d'effectuer ses tâches en présence d'électricité. Les professionnels intervenant en basse tension, responsables des remplacements et raccordements, ont l'opportunité de participer à notre formation de recyclage en habilitation électrique BS BE Manoeuvre.

Ce programme permettra à ces experts en électricité de revisiter les techniques de remplacement et de raccordement sur des installations. De plus, ils renforceront leurs connaissances en matière de prévention des risques électriques, assurant ainsi des pratiques de travail sécuritaires.



10 heures



4 - 12

PREREQUIS

- Posséder un titre d'habilitation électrique BS BE Manoeuvre en cours de validité
- Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française

PUBLIC CIBLE

- S'adresse à toute personne (électricien ou non) amenée à réaliser des opérations d'ordre électrique en basse tension :
 1. Agent de maintenance
 2. Informaticien
 3. Gardien
 4. Artisan

NOMBRE DE PARTICIPANT

- 4 à 12 personnes

DUREE

- Conformément aux normes et à la réglementation, la formation est de 10 heures, réparties sur plusieurs jours selon la disponibilité des participants.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Cette formation diplômante permet de répondre aux obligations de la Norme NFC 18-510

OBJECTIFS :

- Acquérir les connaissances nécessaires sur les risques électriques et les installations d'une installation.
- Maîtriser l'accès sécurisé à un local électrique.
- Effectuer des opérations électriques simples telles que le remplacement de fusibles, d'ampoules, le raccordement, etc.
- Appliquer les règles de précaution lors du réarmement d'un disjoncteur..

MOYENS D'ANIMATION :

- Apports de connaissances
- Échanges interactifs avec les stagiaires
- Mises en situation pédagogiques
- Etude de cas pratiques

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Formation en présentiel
- Exposés interactifs, ludopédagogie.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Power Point, Wooclap, Vidéo,
- Pratique sur tableau électrique de formation
- Support de cours de la formation habilitation électrique BS BE Manoeuvre

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation
- Évaluations certificatives avec mise en situation pédagogique.

MOYENS D'ENCADREMENT :

- Formateur en Habilitation Electrique pour personnel non électricien certifié et faisant partie du réseau d'expert « France SST »

DURÉE DE VALIDITÉ :

- La formation préalable à l'habilitation électrique doit être renouvelée tous les 3 ans par le biais d'un MAC.

OBTENTION FINALE :

- Certificat de réalisation (Suivant arrêté du 21 décembre 2018)
- Avis préalable à l'habilitation

TARIFS

- Grâce à mon statut d'entreprise individuelle, je propose des formations de qualité à des tarifs compétitifs, adaptés à vos besoins. Contactez-moi pour une offre sur mesure.



PROGRAMME DE FORMATION

MAC pour l'habitation électrique BS BE Manoeuvre

PROGRAMME :

- Compréhension des principes de l'électricité, incluant les différentes sources et contacts (direct et indirect).
- Établissement du schéma type d'une installation électrique.
- Familiarisation avec les règles de la norme NFC 18510.
- Description des prérogatives de l'habilitation électrique BS BE Manoeuvre.
- Connaissance des différentes habilitations électriques.
- Évaluation des limites de l'habilitation électrique BS BE Manoeuvre.
- Mention des documents applicables.
- Identification des dangers de l'électricité.
- Reconnaissance des zones à risques et évaluation des risques.
- Énoncé des équipements de protection individuelle.
- Description des procédures pour entrer dans un local électrique.
- Assimilation des règles pour le réarmement d'une source électrique.
- Application des gestes de premiers secours en cas d'accident électrique.
- Connaissance des actions à prendre en cas de départ de feu d'origine électrique.
- Reconnaissance des différentes sources électriques dans l'établissement.
- Maîtrise de la procédure pour réarmer un disjoncteur.

Réf. FOO43
Mise à jour : 05/2025



 contact@afsst56.fr

 06 95 48 76 83

 www.afsst56.fr





Santé & Sécurité au travail

PROGRAMME DE FORMATION

Formation Initiale pour l'habitation électrique BS



PROGRAMME DE FORMATION

Formation Initiale pour l'habilitation électrique BS

La formation initiale pour l'habilitation électrique BS s'adresse à toute personne, qu'elle soit électricien ou non, désireuse d'intervenir dans des opérations électriques basiques. Cela inclut des actions telles que le remplacement à l'identique ou le raccordement de dispositifs simples en basse tension (lampes, prises, interrupteurs, chauffe-eaux, convecteurs, volets, fusibles BT, etc.).

L'obtention de cette habilitation électrique BS permettra à vos collaborateurs d'agir de manière efficace face aux risques électriques tout en les sensibilisant aux meilleures pratiques en matière de sécurité et de prévention.

Cette habilitation obligatoire est conforme à la norme de sécurité NF C 18-510 et est recommandée par le code du travail.



14 heures



4 - 12

PREREQUIS

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation habilitation électrique BS
- Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française

PUBLIC CIBLE

- S'adresse à toute personne (électricien ou non) amenée à réaliser des opérations d'ordre électrique en basse tension :
 1. Agent de maintenance
 2. Informaticien
 3. Gardien
 4. Artisan

NOMBRE DE PARTICIPANT

- 4 à 12 personnes

DUREE

- Conformément aux normes et à la réglementation, la formation est de 14 heures, réparties sur plusieurs jours selon la disponibilité des participants.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Cette formation diplômante permet de répondre aux obligations de la Norme NFC 18-510

OBJECTIFS :

- Appliquer les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18510 lors des opérations sur les ouvrages électriques.
- Adapter ces prescriptions aux domaines et situations spécifiques de votre établissement.
- Acquérir l'habilitation électrique BS.

MOYENS D'ANIMATION :

- Apports de connaissances
- Échanges interactifs avec les stagiaires
- Mises en situation pédagogiques
- Etude de cas pratiques

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Formation en présentiel
- Exposés interactifs, ludopédagogie.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Power Point, Wooclap, Vidéo,
- Pratique sur tableau électrique de formation
- Support de cours de la formation habilitation électrique BS

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation
- Évaluations certificatives avec mise en situation pédagogique.

MOYENS D'ENCADREMENT :

- Formateur en Habilitation Electrique pour personnel non électricien certifié et faisant partie du réseau d'expert « France SST »

DURÉE DE VALIDITÉ :

- La formation préalable à l'habilitation électrique doit être renouvelée tous les 3 ans par le biais d'un MAC.

OBTENTION FINALE :

- Certificat de réalisation (Suivant arrêté du 21 décembre 2018)
- Avis préalable à l'habilitation

TARIFS

- Grâce à mon statut d'entreprise individuelle, je propose des formations de qualité à des tarifs compétitifs, adaptés à vos besoins. Contactez-moi pour une offre sur mesure.



PROGRAMME DE FORMATION

Formation Initiale pour l'habitation électrique BS

PROGRAMME :

- Introduction à l'habilitation électrique BS : Vue d'ensemble de la réglementation
- Notion d'habilitation électrique
- Connaissance de la réglementation en sécurité électrique
- Contenu des documents pour les interventions en BT
- Limites et autorisations de l'habilitation électrique BS
- Niveaux d'habilitation électrique et norme NFC 18510
- Informations à échanger avec le chargé d'exploitation électrique
- Mesures de prévention lors d'une intervention BT
- Fonction du matériel électrique en BT et TBE
- Sensibilisation aux dangers électriques
- Évaluation des risques et zones à risques
- Port des Equipements de Protection Individuelle (EPI)
- Règles et procédures en zone de travail
- Séquences de mise en sécurité d'un circuit
- Procédure de remplacement à l'identique selon la norme NFC 18510
- Remplacement de fusibles, lampes, accessoires, et raccordement
- Conduite à adopter en cas d'incident
- Gestes de premiers secours en cas d'accident électrique
- Prévention et actions en cas d'incendie électrique.

Réf. F0044
Mise à jour : 05/2025



 contact@afsst56.fr

 06 95 48 76 83

 www.afsst56.fr





Santé & Sécurité au travail

PROGRAMME DE FORMATION

Maintien et Actualisation des Compétences pour l'habitation électrique BS



PROGRAMME DE FORMATION

MAC pour l'habilitation électrique BS

Le maintien et l'actualisation des compétences, essentiels pour les formations en sécurité, sont obligatoires. C'est dans cette optique que nous proposons aux professionnels en exercice une formation de recyclage à l'habilitation électrique BE manœuvre. D'une durée d'1,5 jour, ce programme s'adresse au personnel, qu'il soit électricien ou non, nécessitant la revalidation de son habilitation électrique pour les manœuvres en basse tension.

Cette formation vous permettra de réviser les règles de sécurité relatives à l'électricité et de mettre à jour vos compétences. Vous serez en mesure de réaliser toutes les opérations électriques telles que les manœuvres, les branchements/débranchements, la mise en marche/arrêt, etc.

À la fin de ce stage, en conformité avec la norme UFC C18-510, votre habilitation sera revalidée pour une période de 3 ans..



10 heures



4 - 12

PREREQUIS

- Posséder un titre d'habilitation correspondant en cours de validité (moins de 3 ans)
- Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française

PUBLIC CIBLE

- S'adresse à toute personne (électricien ou non) amenée à réaliser des opérations d'ordre électrique en basse tension :
 1. Agent de maintenance
 2. Informaticien
 3. Gardien
 4. Artisan

NOMBRE DE PARTICIPANT

- 4 à 12 personnes

DUREE

- Conformément aux normes et à la réglementation, la formation est de 10 heures, réparties sur plusieurs jours selon la disponibilité des participants.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Cette formation diplômante permet de répondre aux obligations de la Norme NFC 18-510

OBJECTIFS :

- Appliquer les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18510 lors des opérations sur les ouvrages électriques.
- Adapter ces prescriptions aux domaines et situations spécifiques de votre établissement.
- Acquérir l'habilitation électrique BS.

MOYENS D'ANIMATION :

- Apports de connaissances
- Échanges interactifs avec les stagiaires
- Mises en situation pédagogiques
- Etude de cas pratiques

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Formation en présentiel
- Exposés interactifs, ludopédagogie.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Power Point, Wooclap, Vidéo,
- Pratique sur tableau électrique de formation
- Support de cours de la formation habilitation électrique BS

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation
- Évaluations certificatives avec mise en situation pédagogique.

MOYENS D'ENCADREMENT :

- Formateur en Habilitation Electrique pour personnel non électricien certifié et faisant partie du réseau d'expert « France SST »

DURÉE DE VALIDITÉ :

- La formation préalable à l'habilitation électrique doit être renouvelée tous les 3 ans par le biais d'un MAC.

OBTENTION FINALE :

- Certificat de réalisation (Suivant arrêté du 21 décembre 2018)
- Avis préalable à l'habilitation

TARIFS

- Grâce à mon statut d'entreprise individuelle, je propose des formations de qualité à des tarifs compétitifs, adaptés à vos besoins. Contactez-moi pour une offre sur mesure.



PROGRAMME DE FORMATION

MAC pour l'habitation électrique

BS

PROGRAMME :

Module de Réactualisation des Connaissances Électriques :

- Revoir les fondamentaux des grandeurs électriques.
- Actualiser les connaissances sur les risques liés à l'électricité, incluant les différents domaines de tension et les zones d'environnement électrique.
- Comprendre le rôle et les définitions d'une habilitation électrique.
- Prendre connaissance des prescriptions associées aux différentes zones de travail.

Travailler en Toute Sécurité lors des Travaux Électriques :

- Revoir les différents équipements de protection individuelle (EPI) et leurs fonctions.
- Panorama des risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.
- Connaître les consignes de sécurité spécifiques aux manipulations du BS.
- Être capable d'identifier les risques en fonction de l'activité.

Actualisation des Compétences : Réaliser des Manœuvres en Basse Tension :

- Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement.
- Savoir quel matériel électrique peut être manipulé par une personne habilitée BS.
- Reconnaître et utiliser les moyens et équipements de protection individuelle appropriés.
- Revoir les autorisations et limites du professionnel habilité BS.
- Exercices pratiques : réalisation de manœuvres en basse et très basse tension.
- Informations et documents à échanger/transmettre au chargé d'exploitation électrique ou au chargé de consignation.

Réf. F0045
Mise à jour : 05/2025



 contact@afsst56.fr

 06 95 48 76 83

 www.afsst56.fr





Santé & Sécurité au travail

PROGRAMME DE FORMATION

Sensibilisation Initiale aux risques électriques - 1 Journée



PROGRAMME DE FORMATION

Sensibilisation Initiale aux risques électriques - 1 Journée

Notre formation de sensibilisation aux risques électriques donne à vos collaborateurs des connaissances théoriques et pratiques sur les dangers et risques liés à l'électricité. Au terme de cette formation ils seront en mesure d'identifier et de prévenir les risques d'origine électrique ou de savoir réagir en cas d'accident grâce à des exercices théoriques et pratiques. Peuvent être concernés par cette formation le personnel tel que les informaticiens.

 **7 heures**

 **4 - 10**

PREREQUIS

- Aucun prérequis nécessaire
- Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française

PUBLIC CIBLE

- Toute personne amené à utiliser des appareils électriques

NOMBRE DE PARTICIPANT

- 4 à 10 personnes

DUREE

- 7 heures

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Cette formation non diplômante permet de répondre aux obligations de l'employeur défini par le code du travail.
- Article L4121-1 du CT. L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

OBJECTIFS :

- Avoir les connaissances requises sur les risques électriques et les installations électriques
- Identifier et prévenir les risques d'origine électrique

MOYENS D'ANIMATION :

- Apports de connaissances
- Échanges interactifs avec les stagiaires
- Mises en situation pédagogiques
- Etude de cas pratiques

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Formation en présentiel
- Exposés interactifs, ludopédagogie.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Power Point, Wooclap, Vidéo,
- Pratique sur équipements et tableau électrique de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation
- Évaluations certificatives avec mise en situation pédagogique.

MOYENS D'ENCADREMENT :

- Formateur en Habilitation Electrique pour personnel non électricien certifié et faisant partie du réseau d'expert « France SST »

DURÉE DE VALIDITÉ :

- Il n'existe pas de durée légale de renouvellement. On peut cependant préconiser un renouvellement de formation d'une demi journée tous les 4 ans par le biais d'un MAC.

OBTENTION FINALE :

- Certificat de réalisation (Suivant arrêté du 21 décembre 2018)

TARIFS

- Grâce à mon statut d'entreprise individuelle, je propose des formations de qualité à des tarifs compétitifs, adaptés à vos besoins. Contactez-moi pour une offre sur mesure.



PROGRAMME DE FORMATION

Sensibilisation Initiale aux risques électriques - 1 Journée

PROGRAMME :

Appréhender le fonctionnement de l'électricité

- Définition de l'électricité
- Identifier les sources d'origine électrique
- Situations pouvant générer un contact avec l'électricité
- Notions fondamentales en électricité : tension, intensité, résistance et puissance

Identifier et prévenir les risques d'origine électrique

- Délimiter les zones à risques
- Les installations électriques
- Connaître la différence entre l'électrisation et l'électrocution
- Identifier et prévenir les risques d'explosion
- Connaître les effets de l'électricité sur la santé

Comment assurer la prévention des risques électriques

- Enoncer les équipements de protection individuelle
- Donner les bonnes pratiques en matière d'électricité
- Identifier les actes de prévention à privilégier
- Comprendre le principe d'isolement
- Savoir réagir en cas d'incident

Réf. FOO46
Mise à jour : 05/2025



 contact@afsst56.fr

 06 95 48 76 83

 www.afsst56.fr





Santé & Sécurité au travail

PROGRAMME DE FORMATION

Sensibilisation MAC aux risques électriques - 1/2 Journée



PROGRAMME DE FORMATION

Sensibilisation MAC aux risques électriques – 1/2 Journée

Notre formation de sensibilisation aux risques électriques donne à vos collaborateurs des connaissances théoriques et pratiques sur les dangers et risques liés à l'électricité.

Au terme de cette formation ils seront en mesure d'identifier et de prévenir les risques d'origine électrique ou de savoir réagir en cas d'accident grâce à des exercices théoriques et pratiques.

Peuvent être concernés par cette formation le personnel tel que les informaticiens.



4 heures



4 - 10

PREREQUIS

- Aucun prérequis nécessaire
- Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française

PUBLIC CIBLE

- Toute personne amené à utiliser des appareils électriques

NOMBRE DE PARTICIPANT

- 4 à 10 personnes

DUREE

- 4heures

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Cette formation non diplômante permet de répondre aux obligations de l'employeur défini par le code du travail.
- Article L4121-1 du CT. L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

OBJECTIFS :

- Avoir les connaissances requises sur les risques électriques et les installations électriques
- Identifier et prévenir les risques d'origine électrique

MOYENS D'ANIMATION :

- Apports de connaissances
- Échanges interactifs avec les stagiaires
- Mises en situation pédagogiques
- Etude de cas pratiques

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Formation en présentiel
- Exposés interactifs, ludopédagogie.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Power Point, Wooclap, Vidéo,
- Pratique sur équipements et tableau électrique de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation
- Évaluations certificatives avec mise en situation pédagogique.

MOYENS D'ENCADREMENT :

- Formateur en Habilitation Electrique pour personnel non électricien certifié et faisant partie du réseau d'expert « France SST »

DURÉE DE VALIDITÉ :

- Il n'existe pas de durée légale de renouvellement. On peut cependant préconiser un renouvellement de formation d'une demi journée tous les 4 ans par le biais d'un MAC.

OBTENTION FINALE :

- Certificat de réalisation (Suivant arrêté du 21 décembre 2018)

TARIFS

- Grâce à mon statut d'entreprise individuelle, je propose des formations de qualité à des tarifs compétitifs, adaptés à vos besoins. Contactez-moi pour une offre sur mesure.



PROGRAMME DE FORMATION

Sensibilisation Initiale aux risques électriques - 1 Journée

PROGRAMME :

Appréhender le fonctionnement de l'électricité

- Définition de l'électricité
- Identifier les sources d'origine électrique
- Situations pouvant générer un contact avec l'électricité
- Notions fondamentales en électricité : tension, intensité, résistance et puissance

Identifier et prévenir les risques d'origine électrique

- Délimiter les zones à risques
- Les installations électriques
- Connaître la différence entre l'électrisation et l'électrocution
- Identifier et prévenir les risques d'explosion
- Connaître les effets de l'électricité sur la santé

Comment assurer la prévention des risques électriques

- Enoncer les équipements de protection individuelle
- Donner les bonnes pratiques en matière d'électricité
- Identifier les actes de prévention à privilégier
- Comprendre le principe d'isolement
- Savoir réagir en cas d'incident

Réf. F0047
Mise à jour : 05/2025



 contact@afsst56.fr

 06 95 48 76 83

 www.afsst56.fr





Santé & Sécurité au travail

PROGRAMME DE FORMATION

Formation d'Equipier de Première Intervention (EPI)



PROGRAMME DE FORMATION

Formation d'Équipier de Première Intervention (EPI)

La formation d'Équipier de Première Intervention (EPI) a pour objectif de préparer les participants à intervenir rapidement et efficacement en cas d'incendie ou de situation d'urgence sur leur lieu de travail. Au cours de cette formation, les stagiaires apprendront à utiliser les moyens de lutte contre l'incendie disponibles, ainsi qu'à mettre en œuvre des procédures d'évacuation sécurisées. Ils acquerront également des compétences essentielles pour évaluer les risques d'incendie et intervenir de manière appropriée, tout en protégeant les personnes présentes. Cette formation est essentielle pour renforcer la sécurité collective et promouvoir une culture de prévention au sein de l'entreprise.



7 heures



4 - 10

PREREQUIS

- Aucun prérequis spécifique.
- Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française

PUBLIC CIBLE

- Tout le personnel de l'entreprise

NOMBRE DE PARTICIPANT

- 4 à 10 personnes

DUREE

- Cette formation est dispensée sur 7 heures.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Article R.4227-28 : Cet article stipule que l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des travailleurs en cas d'incendie, notamment en formant des personnes à la lutte contre l'incendie et à l'évacuation.
- Article R.4323-58 : Il précise l'obligation pour l'employeur d'évaluer les risques professionnels, y compris ceux liés à l'incendie, et de former les salariés concernés aux mesures de prévention et de protection.

OBJECTIFS

- Connaître les risques d'incendie : Sensibiliser les participants aux risques spécifiques d'incendie présents dans leur environnement de travail, ainsi qu'aux causes potentielles d'incendie.
- Maîtriser les moyens de lutte contre l'incendie : Former les stagiaires à l'utilisation des équipements de lutte contre l'incendie (extincteurs, Robinets d'Incendie Armés - RIA, etc.) et à leur emplacement.
- Réagir efficacement en cas d'urgence : Apprendre aux participants à adopter les comportements appropriés en cas de début d'incendie, y compris les procédures d'évacuation et d'alerte.
- Mettre en œuvre les procédures d'évacuation : Former les EPI à organiser et à superviser l'évacuation des locaux en cas d'incendie, tout en veillant à la sécurité des personnes présentes.
- Promouvoir la sécurité et la prévention : Encourager les stagiaires à jouer un rôle actif dans la prévention des risques d'incendie et à diffuser une culture de sécurité au sein de leur entreprise.
- Travailler en équipe : Développer la capacité à collaborer avec d'autres membres du personnel en cas d'intervention, afin de maximiser l'efficacité des actions entreprises.
- Assurer une vigilance constante : Sensibiliser les participants à l'importance de la vigilance et de la surveillance des lieux de travail pour détecter les situations à risque avant qu'un incident ne survienne.

MOYENS D'ANIMATION

- Formateurs expérimentés : Formateurs qualifiés et certifiés en sécurité incendie et formation d'adultes.
- Supports visuels : Utilisation de présentations PowerPoint, vidéos explicatives et illustrations pour faciliter la compréhension.
- Démonstrations pratiques : Mise en situation et démonstration de l'utilisation des équipements de lutte contre l'incendie.

METHODE PEDAGOGIQUE

- Approche active : Favoriser l'implication des participants par des discussions, des échanges d'expériences et des mises en situation pratiques.
- Apprentissage par la pratique : Insister sur la manipulation des équipements de lutte contre l'incendie à travers des exercices pratiques.
- Simulations : Réalisation de scénarios d'incendie pour entraîner les participants à réagir face à une situation d'urgence situation pour simuler des interventions réalistes

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Power Point, Wooclap, Vidéo,
- Divers matériels d'intervention incendie
- Bac à feu

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation

MOYENS D'ENCADREMENT

- Formateur Incendie certifié et faisant partie du réseau d'expert « France SST »

DURÉE DE VALIDITÉ

- Il est préconisé de renouveler cette formation tous les 3 ans.

OBTENTION FINALE

- Certificat de réalisation (Suivant arrêté du 21 décembre 2018)

TARIFS

- Grâce à mon statut d'entreprise individuelle, je propose des formations de qualité à des tarifs compétitifs, adaptés à vos besoins. Contactez-moi pour une offre sur mesure.



PROGRAMME DE FORMATION

Formation d'Equipier de Première Intervention (EPI)

PROGRAMME

1. Introduction à la formation

- Présentation des objectifs de la formation
- Rôle et responsabilités de l'Équipier de Première Intervention
- Importance de la formation dans le cadre de la sécurité au travail

2. Cadre réglementaire

- Analyse des obligations légales en matière de sécurité incendie (Code du travail, articles R.4227-28 et R.4323-58)
- Compréhension des responsabilités de l'employeur et des salariés
- Importance de la formation continue et des mises à jour

3. Connaissance des risques d'incendie

- Identification des sources de risques d'incendie dans l'entreprise
- Compréhension des différents types de feux et de leurs caractéristiques
- Analyse des causes fréquentes d'incendie et prévention

4. Moyens de lutte contre l'incendie

- Présentation des équipements de lutte contre l'incendie (extincteurs, RIA, etc.)
- Types d'extincteurs et choix en fonction du type de feu
- Règles de sécurité à respecter lors de l'utilisation des équipements

5. Techniques d'intervention

- Apprentissage des gestes d'alerte et de secours
- Utilisation des extincteurs : démonstration et pratique
- Application des techniques de lutte contre l'incendie en situation réelle

6. Organisation de l'évacuation

- Mise en place des procédures d'évacuation
- Rôles et responsabilités des EPI lors d'une évacuation
- Importance de la coordination avec les services d'urgence

7. Simulations et mises en situation

- Scénarios d'incendie pour mettre en pratique les compétences acquises
- Gestion d'une situation d'urgence : prise de décisions, communication et coordination
- Évaluation des interventions lors des simulations

8. Évaluation des compétences

- Évaluation théorique : quiz sur les connaissances acquises
- Évaluation pratique : mise en situation pour tester les compétences en intervention
- Retour sur les évaluations et corrections si nécessaire

9. Conclusion et bilan

- Récapitulatif des points clés de la formation
- Importance du rôle de l'EPI dans la sécurité au travail
- Remise des attestations de formation aux participants ayant réussi les évaluations

Réf. F0050
Mise à jour : 05/2025



contact@afsst56.fr



06 95 48 76 83



www.afsst56.fr

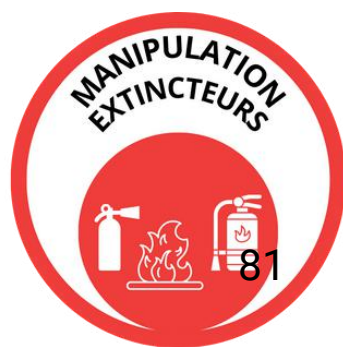




Santé & Sécurité au travail

PROGRAMME DE FORMATION

Formation à la manipulation des extincteurs et à l'évacuation des locaux



PROGRAMME DE FORMATION

Formation à la manipulation des extincteurs et à l'évacuation des locaux

Cette formation a pour vocation de préparer les salariés à réagir efficacement face à un départ de feu, tout en leur donnant les clés d'une évacuation organisée et sécurisée. Elle s'inscrit pleinement dans les obligations de l'employeur en matière de sécurité incendie, en particulier dans les établissements recevant du public ou soumis au Code du travail.

Grâce à une alternance entre apports théoriques, démonstrations et mises en situation pratiques, les participants acquièrent les bons réflexes pour agir sans mettre leur vie ni celle des autres en danger. Ils apprennent à utiliser différents types d'extincteurs sur feux réels (via bac à feu écologique), à alerter rapidement et efficacement, et à participer activement à l'évacuation des locaux en appliquant les consignes de sécurité interne.

Cette formation renforce la culture de prévention au sein des entreprises et contribue à limiter les conséquences humaines et matérielles d'un sinistre incendie.



4 heures



4 - 10

PREREQUIS

- Aucun prérequis spécifique.
- Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française

PUBLIC CIBLE

- Tous les salariés d'une entreprise, quelle que soit sa taille ou son secteur d'activité

NOMBRE DE PARTICIPANT

- 4 à 10 personnes

DUREE

- Cette formation est dispensée sur 4 heures.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Article R.4227-28 : Cet article stipule que l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des travailleurs en cas d'incendie, notamment en formant des personnes à la lutte contre l'incendie et à l'évacuation.
- Article R.4323-58 : Il précise l'obligation pour l'employeur d'évaluer les risques professionnels, y compris ceux liés à l'incendie, et de former les salariés concernés aux mesures de prévention et de protection.

OBJECTIFS

- Connaître les risques d'incendie : Sensibiliser les participants aux risques spécifiques d'incendie présents dans leur environnement de travail, ainsi qu'aux causes potentielles d'incendie.
- Maîtriser les moyens de lutte contre l'incendie : Former les stagiaires à l'utilisation des équipements de lutte contre l'incendie (extincteurs, Robinets d'Incendie Armés - RIA, etc.) et à leur emplacement.
- Réagir efficacement en cas d'urgence : Apprendre aux participants à adopter les comportements appropriés en cas de début d'incendie, y compris les procédures d'évacuation et d'alerte.
- Mettre en œuvre les procédures d'évacuation : Former les EPI à organiser et à superviser l'évacuation des locaux en cas d'incendie, tout en veillant à la sécurité des personnes présentes.
- Promouvoir la sécurité et la prévention : Encourager les stagiaires à jouer un rôle actif dans la prévention des risques d'incendie et à diffuser une culture de sécurité au sein de leur entreprise.
- Travailler en équipe : Développer la capacité à collaborer avec d'autres membres du personnel en cas d'intervention, afin de maximiser l'efficacité des actions entreprises.
- Assurer une vigilance constante : Sensibiliser les participants à l'importance de la vigilance et de la surveillance des lieux de travail pour détecter les situations à risque avant qu'un incident ne survienne.

MOYENS D'ANIMATION

- Formateurs expérimentés : Formateurs qualifiés et certifiés en sécurité incendie et formation d'adultes.
- Supports visuels : Utilisation de présentations PowerPoint, vidéos explicatives et illustrations pour faciliter la compréhension.
- Démonstrations pratiques : Mise en situation et démonstration de l'utilisation des équipements de lutte contre l'incendie.

METHODE PEDAGOGIQUE

- Approche active : Favoriser l'implication des participants par des discussions, des échanges d'expériences et des mises en situation pratiques.
- Apprentissage par la pratique : Insister sur la manipulation des équipements de lutte contre l'incendie à travers des exercices pratiques.
- Simulations : Réalisation de scénarios d'incendie pour entraîner les participants à réagir face à une situation d'urgence situation pour simuler des interventions réalistes

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Power Point, Wooclap, Vidéo,
- Divers matériels d'intervention incendie
- Bac à feu

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation

MOYENS D'ENCADREMENT

- Formateur Incendie certifié et faisant partie du réseau d'expert « France SST »

DURÉE DE VALIDITÉ

- Il est préconisé de renouveler cette formation tous les 3 ans.

OBTENTION FINALE

- Certificat de réalisation (Suivant arrêté du 21 décembre 2018)

TARIFS

- Grâce à mon statut d'entreprise individuelle, je propose des formations de qualité à des tarifs compétitifs, adaptés à vos besoins. Contactez-moi pour une offre sur mesure.



PROGRAMME DE FORMATION

Formation à la manipulation des extincteurs et à l'évacuation des locaux

PROGRAMME

1. Introduction à la formation

- Présentation des objectifs de la formation
- Rôle et responsabilités de l'Équipier de Première Intervention
- Importance de la formation dans le cadre de la sécurité au travail

2. Connaissance des risques d'incendie

- Identification des sources de risques d'incendie dans l'entreprise
- Compréhension des différents types de feux et de leurs caractéristiques
- Analyse des causes fréquentes d'incendie et prévention

3. Moyens de lutte contre l'incendie

- Présentation des équipements de lutte contre l'incendie (extincteurs, RIA, etc.)
- Types d'extincteurs et choix en fonction du type de feu
- Règles de sécurité à respecter lors de l'utilisation des équipements

5. Techniques d'intervention

- Apprentissage des gestes d'alerte et de secours
- Utilisation des extincteurs : démonstration et pratique
- Application des techniques de lutte contre l'incendie en situation réelle
-

6. Organisation de l'évacuation

- Mise en place des procédures d'évacuation
- Rôles et responsabilités des EPI lors d'une évacuation
- Importance de la coordination avec les services d'urgence

7. Simulations et mises en situation

- Scénarios d'incendie pour mettre en pratique les compétences acquises
- Gestion d'une situation d'urgence : prise de décisions, communication et coordination
- Évaluation des interventions lors des simulations

8. Évaluation des compétences

- Évaluation théorique : quiz sur les connaissances acquises
- Évaluation pratique : mise en situation pour tester les compétences en intervention
- Retour sur les évaluations et corrections si nécessaire

9. Conclusion et bilan

- Récapitulatif des points clés de la formation
- Importance du rôle de l'EPI dans la sécurité au travail
- Remise des attestations de formation aux participants ayant réussi l'évaluation

Réf. FO051
Mise à jour : 05/2025



contact@afsst56.fr



06 95 48 76 83



www.afsst56.fr





Santé & Sécurité au travail

PROGRAMME DE FORMATION

Formation d'Equipier d'Evacuation



PROGRAMME DE FORMATION

Formation d'Équipier d'Évacuation

La gestion efficace d'une évacuation est un élément essentiel de la sécurité en entreprise. En cas d'incendie ou de tout autre danger nécessitant une évacuation rapide des locaux, il est primordial que des personnes formées soient en mesure de guider les salariés et d'assurer une évacuation ordonnée et sécurisée.

La formation d'Équipier d'Évacuation vise à doter les participants des connaissances et compétences nécessaires pour jouer un rôle actif dans la mise en œuvre des procédures d'évacuation (Guide-file, serre-file et Responsable d'Évacuation). Grâce à un apprentissage combinant théorie et pratique, les stagiaires apprendront à identifier les risques, appliquer les consignes et coordonner l'évacuation en situation réelle.



3 heures



4 - 10

PREREQUIS

- Aucun prérequis spécifique.
- Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française

PUBLIC CIBLE

- Tout salarié désigné comme équipier d'évacuation au sein de son entreprise

NOMBRE DE PARTICIPANT

- 4 à 10 personnes par session afin de garantir une interaction optimale

DUREE

- Cette formation est dispensée sur 3 heures.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Article R.4227-28 : Cet article stipule que l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des travailleurs en cas d'incendie, notamment en formant des personnes à la lutte contre l'incendie et à l'évacuation.
- Article R.4323-58 : Il précise l'obligation pour l'employeur d'évaluer les risques professionnels, y compris ceux liés à l'incendie, et de former les salariés concernés aux mesures de prévention et de protection.

OBJECTIFS

- Connaître les risques d'incendie : Sensibiliser les participants aux risques spécifiques d'incendie présents dans leur environnement de travail, ainsi qu'aux causes potentielles d'incendie.
- Réagir efficacement en cas d'urgence : Apprendre aux participants à adopter les comportements appropriés en cas de début d'incendie, y compris les procédures d'évacuation et d'alerte.
- Promouvoir la sécurité et la prévention : Encourager les stagiaires à jouer un rôle actif dans la prévention des risques d'incendie et à diffuser une culture de sécurité au sein de leur entreprise.
- Travailler en équipe : Développer la capacité à collaborer avec d'autres membres du personnel en cas d'intervention, afin de maximiser l'efficacité des actions entreprises.
- Assurer une vigilance constante : Sensibiliser les participants à l'importance de la vigilance et de la surveillance des lieux de travail pour détecter les situations à risque avant qu'un incident ne survienne.
- Maîtriser les rôles et responsabilités de l'équipier d'évacuation (Guide-file, serre-file et Responsable d'Évacuation).
- Conduire et sécuriser une évacuation en situation réelle.

MOYENS D'ANIMATION

- Formateurs expérimentés : Formateurs qualifiés et certifiés en sécurité incendie et formation d'adultes.
- Supports visuels : Utilisation de présentations PowerPoint, vidéos explicatives et illustrations pour faciliter la compréhension.
- Démonstrations pratiques : Mise en situation et exercices pratiques.

METHODE PEDAGOGIQUE

- Approche active : Favoriser l'implication des participants par des discussions, des échanges d'expériences et des mises en situation pratiques.
- Apprentissage par la pratique et le jeu.
- Simulations : Réalisation de scénarios d'incendie pour entraîner les participants à réagir face à une situation d'urgence situation pour simuler des interventions réalistes

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Power Point, Wooclap, Vidéo,
- Divers matériels d'intervention incendie
- Bac à feu

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation

MOYENS D'ENCADREMENT

- Formateur Incendie certifié et faisant partie du réseau d'expert « France SST »

DURÉE DE VALIDITÉ

- Il est préconisé de renouveler cette formation tous les 12 à 24 mois. Elle vient en complément des exercices d'évacuation qui ont lieu tous les 6 mois

OBTENTION FINALE

- Certificat de réalisation (Suivant arrêté du 21 décembre 2018)

TARIFS

- Grâce à mon statut d'entreprise individuelle, je propose des formations de qualité à des tarifs compétitifs, adaptés à vos besoins. Contactez-moi pour une offre sur mesure.



PROGRAMME DE FORMATION

Formation d'Equipier d'Evacuation

PROGRAMME

1. Introduction à la formation

- Présentation des objectifs de la formation
- Rôle et responsabilités de l'Equipier d'Evacuation
- Importance de la formation dans le cadre de la sécurité au travail

2. Cadre réglementaire

- Analyse des obligations légales en matière de sécurité incendie (Code du travail, articles R.4227-28 et R.4323-58)
- Compréhension des responsabilités de l'employeur et des salariés
- Importance de la formation continue et des mises à jour

3. Connaissance des risques d'incendie

- Identification des sources de risques d'incendie dans l'entreprise
- Compréhension des différents types de feux et de leurs caractéristiques
- Analyse des causes fréquentes d'incendie et prévention

4. Connaissance des consignes de sécurité, procédures internes et risques spécifiques

- L'organisation de la lutte contre l'incendie
- Les consignes générales et spécifiques

5. Les différents types d'évacuation

- L'évacuation totale
- La mise en sécurité

6. Les différents acteurs de l'évacuation

- Rôle du guide-file, serre-file et responsable d'évacuation

7. Les facteurs aggravants

- Les fumées
- Le mouvement de panique

8. Organisation de l'évacuation

- Mise en place des procédures d'évacuation
- Rôles et responsabilités des différents acteurs lors d'une évacuation
- Importance de la coordination avec les services d'urgence

9. Simulations et mises en situation

- Scénarios d'incendie pour mettre en pratique les compétences acquises
- Gestion d'une situation d'urgence : prise de décisions, communication et coordination
- Évaluation des interventions lors des simulations

10. Évaluation des compétences

- Évaluation théorique : quiz sur les connaissances acquises
- Évaluation pratique : mise en situation pour tester les compétences en intervention
- Retour sur les évaluations et corrections si nécessaire

11. Conclusion et bilan

- Récapitulatif des points clés de la formation
- Importance du rôle de l'Equipier d'Evacuation dans la sécurité au travail
- Remise des certificats de réalisation aux participants ayant réussi l'évaluation

Réf. FO052
Mise à jour : 05/2025



contact@afsst56.fr



06 95 48 76 83



www.afsst56.fr





Santé & Sécurité au travail

PROGRAMME DE FORMATION

Formation à l'utilisation d'extincteurs



PROGRAMME DE FORMATION

Formation à l'utilisation d'extincteurs

Chez AF SST 56, nous accompagnons les professionnels de tous secteurs dans l'acquisition des bons réflexes face aux départs de feu. Cette formation à l'utilisation des extincteurs permet à vos collaborateurs de reconnaître les signes d'un incendie naissant, d'alerter efficacement les secours et d'intervenir avec rapidité et précision pour limiter la propagation des flammes.

Grâce à cette formation, vos équipes deviennent des acteurs clés de la prévention et de la protection incendie, renforçant ainsi la sécurité de votre entreprise et la protection de ses biens et de ses employés. Parce qu'un personnel formé est un atout essentiel pour une démarche de prévention efficace !



3 heures



4 - 10

PREREQUIS

- Aucun prérequis spécifique.
- Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française

PUBLIC CIBLE

- Tout salarié désigné comme équipier d'évacuation au sein de son entreprise

NOMBRE DE PARTICIPANT

- 4 à 10 personnes par session afin de garantir une interaction optimale

DUREE

- Cette formation est dispensée sur 3 heures.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Article R.4227-28 : Cet article stipule que l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des travailleurs en cas d'incendie, notamment en formant des personnes à la lutte contre l'incendie et à l'évacuation.
- Article R.4323-58 : Il précise l'obligation pour l'employeur d'évaluer les risques professionnels, y compris ceux liés à l'incendie, et de former les salariés concernés aux mesures de prévention et de protection.

OBJECTIFS

- Comprendre le mécanisme du feu et les facteurs favorisant sa propagation.
- Adopter les bons réflexes en cas de départ de feu.
- Manipuler un extincteur et/ou un Robinet d'Incendie Armé (RIA) et tenter d'éteindre un incendie naissant en toute sécurité.
- Identifier les risques, limiter leur impact et alerter les secours de manière efficace.
- Se conformer aux exigences réglementaires en matière de formation incendie et savoir utiliser un extincteur et/ou un Robinet d'Incendie Armé (RIA) en situation réelle.
- Connaître les règles générales d'évacuation

MOYENS D'ANIMATION

- Formateurs expérimentés : Formateurs qualifiés et certifiés en sécurité incendie et formation d'adultes.
- Supports visuels : Utilisation de présentations PowerPoint, vidéos explicatives et illustrations pour faciliter la compréhension.
- Démonstrations pratiques : Mise en situation et exercices pratiques.

METHODE PEDAGOGIQUE

- Approche active : Favoriser l'implication des participants par des discussions, des échanges d'expériences et des mises en situation pratiques.
- Apprentissage par la pratique et le jeu.
- Simulations : Réalisation de scénarios d'incendie pour entraîner les participants à réagir face à une situation d'urgence situation pour simuler des interventions réalistes

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Power Point, Wooclap, Vidéo,
- Divers matériels d'intervention incendie
- Extincteurs de formation
- Robinet d'Incendie Armé (RIA) du site
- Bac à feu

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation

MOYENS D'ENCADREMENT

- Formateur Incendie certifié et faisant partie du réseau d'expert « France SST »

DURÉE DE VALIDITÉ

- Il est préconisé de renouveler cette formation tous les 12 mois.

OBTENTION FINALE

- Certificat de réalisation (Suivant arrêté du 21 décembre 2018)

TARIFS

- Grâce à mon statut d'entreprise individuelle, je propose des formations de qualité à des tarifs compétitifs, adaptés à vos besoins. Contactez-moi pour une offre sur mesure.



PROGRAMME DE FORMATION

Formation à l'utilisation d'extincteurs

PROGRAMME

1. Introduction à la formation

- Présentation des objectifs de la formation
- Importance de la formation dans le cadre de la sécurité au travail

2. Cadre réglementaire

- Analyse des obligations légales en matière de sécurité incendie (Code du travail, articles R.4227-28 et R.4323-58)
- Compréhension des responsabilités de l'employeur et des salariés
- Importance de la formation continue et des mises à jour

3. Comprendre le phénomène du feu et sa propagation

- Mécanisme d'apparition du feu : naissance, combustion et propagation.
- Facteurs de développement d'un incendie : causes et risques associés.
- Les principes de la combustion : triangle du feu et modes de propagation.
- Classification des feux et identification des différentes classes.

4. Maîtriser les principes d'extinction et les consignes incendie

- Principes de base de l'extinction du feu et techniques d'intervention.
- Connaissance et application des consignes incendie en entreprise.
- Intégration des consignes de sécurité générales et spécifiques à son établissement.
- Organisation interne de la lutte contre l'incendie et procédures à suivre.
- Identification des protocoles d'urgence en cas de départ de feu.

5. Manipulation et utilisation des moyens d'extinction

- Localisation et reconnaissance des différents types d'extincteurs présents dans l'établissement.
- Fonctionnement des extincteurs et adaptation aux différentes classes de feu (y compris les risques électriques).
- Identification des autres systèmes d'extinction disponibles.

6. Mise en situation pratique

- Respect des règles de sécurité lors de l'utilisation d'un extincteur.
- Reconnaissance du type de feu et choix de l'extincteur adapté.
- Exercice pratique d'extinction sur feu simulé (bac à feu écologique).
- 1. Formation sur site avec aire extérieure (cour, parking,...)
- 2. Manipulation d'extincteurs écologique (Eau + CO₂)
- Application des consignes de sécurité face à un départ de feu, avec et sans alarme.
- Sécurisation des lieux, protection des personnes et alerte des secours avec transmission des bonnes informations.

Réf. FO053
Mise à jour : 05/2025



contact@afsst56.fr



06 95 48 76 83



www.afsst56.fr





Santé & Sécurité au travail

PROGRAMME DE FORMATION

Formation Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)



PROGRAMME DE FORMATION

Formation Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

Face à l'augmentation des événements majeurs (accidents technologiques, phénomènes climatiques extrêmes, attentats, intrusions...), chaque entreprise doit être en mesure de réagir de manière organisée pour protéger ses collaborateurs, ses visiteurs, et limiter les impacts sur son activité.

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) est un outil opérationnel permettant de structurer une réponse interne face à ces risques.

Cette formation a pour objectif de permettre aux entreprises d'élaborer, de mettre à jour ou de renforcer leur PPMS à partir de leur environnement spécifique. Elle combine apports réglementaires, analyse des risques, bonnes pratiques et retours d'expérience terrain.



PREREQUIS

- Aucun prérequis spécifique.
- Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française

PUBLIC CIBLE

- Dirigeants, chefs d'établissement
- Responsables HSE / QSE / sécurité
- Référents PCA, PPMS ou sécurité
- Encadrants ou membres de cellules de crise
- Responsables d'accueil ou de site

NOMBRE DE PARTICIPANT

- 4 à 20 personnes par session

DUREE

- Cette formation est dispensée sur 3 heures.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Code du travail - Obligation de sécurité (articles L.4121-1 à L.4121-5)
- Code de l'environnement - Gestion des risques industriels
- Recommandations INRS et DGT
- Plan Vigipirate (mise en sûreté face au risque terroriste)
- Guide PPMS et PCA (Ministères, CCI, INRS)
- Obligations liées au DUERP et à la continuité d'activité

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les fondements et l'intérêt d'un PPMS en entreprise
- Identifier les risques majeurs propres à leur activité et à leur implantation
- Construire ou adapter un PPMS fonctionnel et adapté à leur organisation
- Définir les conduites à tenir et les responsabilités en cas de crise
- Préparer les équipes via des exercices et actions de sensibilisation

MODALITE PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques interactifs avec support projeté ou imprimé
- Études de cas réels et sectoriels
- Échanges autour des pratiques de chaque entreprise
- Atelier de réflexion sur les outils existants ou à créer

MODALITES D'ÉVALUATION

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation

DURÉE DE VALIDITÉ

- Renouvellement recommandé tous les 3 ans ou en cas de modification importante des risques, de l'organisation ou des obligations réglementaires.

OBTENTION FINALE

- Certificat de réalisation (Suivant arrêté du 21 décembre 2018)

TARIFS

- Grâce à mon statut d'entreprise individuelle, je propose des formations de qualité à des tarifs compétitifs, adaptés à vos besoins. Contactez-moi pour une offre sur mesure.



PROGRAMME DE FORMATION

Formation à l'utilisation d'extincteurs

PROGRAMME

1. Le PPMS : cadre et enjeux pour l'entreprise

- Contexte de généralisation des PPMS en milieu professionnel
- Différences avec le PCA (plan de continuité) et les plans de sécurité classiques
- Objectifs d'un PPMS adapté aux spécificités de l'entreprise

2. Identifier les risques majeurs internes et externes

- Analyse des risques spécifiques à l'implantation et à l'activité
- Outils à mobiliser : DUERP, DICRIM, PPRT, PPRN...
- Vulnérabilités structurelles, humaines, organisationnelles

3. Elaborer ou mettre à jour un PPMS efficace

- Étapes de structuration du plan : analyse, organisation, fiches réflexes
- Composition et rôle de la cellule de crise
- Organisation des zones de mise en sûreté ou d'évacuation
- Communication interne/externe en temps de crise (téléphone, messagerie, réseaux)

4. Les conduites à tenir en cas d'événement

- Déclenchement d'alerte : qui ? comment ?
- Protocoles d'action selon le type de menace (accident, attentat, intrusion, alerte météo...)
- Coordination avec les secours extérieurs
- Gestion des flux, des émotions, de l'information

5. Exercices et sensibilisation

- Types d'exercices à organiser (confinement, évacuation, communication)
- Fréquence, méthode, évaluation et retour d'expérience
- Implication du personnel et diffusion de la culture du risque

6. Conclusion - Questions/réponses - Conseils personnalisés

- Synthèse des acquis
- Accompagnement à la mise en œuvre concrète
- Échanges autour de cas pratiques propres aux participants

Réf. FOO60
Mise à jour : 05/2025



contact@afsst56.fr



06 95 48 76 83



www.afsst56.fr



***Vous avez trouvé
votre formation ?***



SCANNEZ MOI



***Contactez-moi, pour
échanger sur vos
besoins***



contact@afsst56.fr



06 95 48 76 83



www.afsst56.fr

